## Université de Montréal

Lecture de la pédagogie et pédagogie de la lecture : la lecture dans l'Émile de Jean-Jacques Rousseau

Par

Marie Castonguay

Département d'études françaises Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès arts (M.A.)

en études françaises

Avril 2003

© Marie Castonguay, 2003



PQ 354 254 2003 1.019



#### Direction des bibliothèques

#### **AVIS**

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

### NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

## Université de Montréal Faculté des études supérieures

## Ce mémoire intitulé:

Lecture de la pédagogie et pédagogie de la lecture : la lecture dans l'Émile de Jean-Jacques Rousseau

présenté par :

Marie Castonguay

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Ugo Dionne
président-rapporteur
Benoît Melançon
directeur de recherche
Gilles Dupuis
membre du jury

## **Sommaire**

Le rapport ambigu entre Jean-Jacques Rousseau et la littérature est présent dans l'Émile (1762). Ce traité pédagogique aux tendances romanesques est abondamment truffé de références livresques, bien que la bibliothèque idéale qu'il prône ne contienne que deux livres : Robinson Crusöé et Télémaque. Il s'agit ici d'analyser ce rapport afin de comprendre cette étonnante limite imposée à la bibliothèque de l'élève mis en scène par Rousseau.

Nous verrons d'abord qu'au moment où Émile a été écrit les bibliothèques prennent de plus en plus d'ampleur, compte tenu de l'accessibilité grandissante aux livres, de l'émergence des sciences et de la remise en question des institutions.

En outre, nous observerons que les prescriptions de lecture dans les traités pédagogiques du dix-huitième siècle sont de plus en plus nombreuses. Ces recommandations favorisent les écrits religieux et les fables, deux catégories que rejette Rousseau dans sa pédagogie, puisqu'il considère qu'elles ne sont pas à la portée des enfants si on cherche à leur en expliquer l'essence.

Nous avons pu constater que les lectures que Rousseau choisit pour son élève ont, elles aussi, une fonction exemplaire. Émile doit parvenir à imiter Télémaque et Robinson. Ce faisant, il a un statut qui n'est ni celui de son précepteur, ni celui du vicaire savoyard, ni celui de Rousseau lui-même. Ces derniers sont en effet, et paradoxalement, de grands lecteurs.

Mots-clés : XVIII<sup>e</sup> siècle, histoire de la lecture, Jean-Jacques Rousseau, Émile, traités pédagogiques

## Abstract

The ambiguous relationship between Jean-Jacques Rousseau and literature transpires throughout *Émile* (1762). This educational treatise, with a novelistic drift, is heavily laden with literary references, although the ideal library he advocates for his imaginary pupil contains only two titles: *Robinson Crusoe* and *Télémaque*. We will analyze this relationship in order to understand the surprising limit imposed by Rousseau.

We will first examine the cultural context, library wise, during which *Émile* was written. Considering the fairly recent accessibility to printed books and the emergence of philosophers, in a society where all institutions are questioned, knowledge was considered a key element, and so were the books containing it.

Furthermore, we will specifically examine educational writings, numerous in the eighteenth century, to establish which books were chosen and imposed by education specialists. We will observe that religious writings and fables were favoured, two categories which are rejected by Rousseau, because he considered them out of reach for children.

Rousseau also chose books with an exemplary function: Émile must imitate Télémaque and Robinson. Therefore, Émile's reader status is different from that of his tutor, that of the "vicaire savoyard" and even that of Rousseau himself. All of them are, paradoxically, readers of a great number of books.

Keywords: XVIII<sup>th</sup> century, history of reading, Jean-Jacques Rousseau, Émile, educational treatise

## Table des matières

Sommaire	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Introduction	1
Chapitre I Ce qui est lu au dix-huitième siècle	6
Bibliothèque type des lecteurs	12 15
Chapitre II Ce que les éducateurs veulent faire lire au dix-huitième siècle	24
Les prescriptions de lecture des pédagogues qui ont influencé Rousseau.  Lectures recommandées chez d'autres pédagogues	
Chapitre III Rousseau et la littérature	36
Les premiers contacts de Rousseau avec la littérature  Les dangers de la littérature pour Rousseau  L'imperfection du langage  Le difficile rapport entre Rousseau et les hommes de lettres  La passion de la lecture  La Nouvelle Héloïse et la littérature	38 42 45 49
Chapitre IV L'Émile et la lecture	58
Le précepteur lecteurÉmile lecteur	
Conclusion	105
Ribliographie	111

Introduction

Avant d'être un divertissement, la lecture n'a longtemps été associée qu'au savoir. Le rapport entre pédagogie et lecture n'est donc pas étonnant. Sous l'Ancien Régime, l'évolution de l'imprimerie, le foisonnement des idées et le développement de la conscience, suivis d'une démocratisation de l'éducation, ont élargi le bassin des lecteurs et celui des auteurs. Au dix-huitième siècle, plus que jamais, le livre est un signe de pouvoir dans la transmission des savoirs.

Les pédagogues des Lumières vouent un culte aux connaissances, et plus particulièrement aux livres, en exigeant de leurs élèves de nombreuses lectures. Dès lors, la position de Jean-Jacques Rousseau, dans son traité de pédagogie Émile, surprend : la bibliothèque de son élève ne sera composée que de deux livres. Nous nous proposons ici d'étudier ce choix qu'a fait Rousseau de limiter la lecture chez son élève, alors que la bibliothèque du précepteur (et de l'auteur), elle, est imposante.

La toile de fond de cette analyse est l'histoire de la lecture. Le livre étant un instrument important de la critique sociale et politique du dix-huitième siècle, en plus d'être symboliquement valorisé par la noblesse – nous n'avons qu'à penser aux représentations picturales de nobles devant une bibliothèque – , son histoire a

fait l'objet de nombreuses analyses. Les études de Roger Chartier<sup>1</sup>, de Robert Darnton<sup>2</sup>, de Barbara de Négroni<sup>3</sup>, de Daniel Roche<sup>4</sup>, et les contributions rassemblées par Jan Herman et Paul Peckmans<sup>5</sup> seront notamment utilisées ici. Elles permettent de mieux comprendre la place de la lecture et le rôle des livres dans la société des Lumières. Notre premier chapitre portera en effet sur ce qui était lu alors.

C'est à partir de ce portrait d'ensemble que nous étudierons, dans le deuxième chapitre, les prescriptions pédagogiques en matière de lecture au dix-huitième siècle. Nous verrons les recommandations des pédagogues qui ont inspiré Rousseau, soit Locke, Rollin, Fleury et Crousaz. Compte tenu de l'évolution des connaissances en sciences naturelles et en sciences sociales au dix-huitième siècle, l'éducation est l'objet d'importants débats et de nombreux écrits : nous analyserons ainsi la position d'autres éducateurs vis-à-vis la lecture et nous nous pencherons sur leurs recommandations.

<sup>1</sup> Roger Chartier, Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime, Paris, Éditions du Seuil, 1981; Pratiques de la lecture, sous la direction de Roger Chartier, Paris, Rivages, 1985.

<sup>2</sup> Robert Darnton, Gens de lettres, gens du livre, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Barbara de Négroni, *Lectures interdites. Le travail des censeurs au XVIIIe siècle (1723-1774)*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Daniel Roche, Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle, Paris, Fayard, 1988.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1995.

Le troisième chapitre posera le problème des rapports ambigus de Rousseau avec la littérature. Bien qu'il ait été lui-même un avide lecteur, et ce très précocement, il a affirmé « que la lecture est le fléau de l'enfance<sup>6</sup> ». Sa relation contradictoire avec la littérature s'explique en partie par les dangers, nés de la confusion qu'elle occasionnait entre réalité et fiction, que la littérature représentait pour lui et qui lui ont été néfastes toute sa vie. De plus, à cause de sa conception linguistique qui dénonce l'imperfectibilité des mots et leur hypocrisie, imputable principalement aux écrivains, il conteste son statut d'hommes de lettres, bien qu'il soit un écrivain prolifique. Cette position paradoxale, qu'il perçoit lui-même dans ses *Confessions* et qu'il tente de résoudre dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, ne peut faire autrement que de laisser sa marque dans sa pédagogie et, particulièrement, dans son approche de la lecture.

C'est cette position vis-à-vis la lecture dans l'Émile qui sera analysée dans le quatrième et dernier chapitre. Dans un premier temps, nous ferons un relevé des lectures du précepteur et de ses prolongements, le vicaire savoyard, voire l'auteur lui-même. Ensuite, nous tenterons de mettre en relation ce relevé avec les lectures prescrites par les pédagogues contemporains de Rousseau. Puis notre analyse portera sur les lectures, très limitées, permises pour Émile, compte tenu des éléments précédemment étudiés : ce qui se lisait à cette époque, ce que

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile ou de l'éducation, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome IV, 1969, p. 357.

recommandaient les traités, ce que le rapport de force entre Rousseau et la littérature nous révèle, et ce que le maître d'Émile a lu.

La place restreinte qui est faite à la lecture dans une œuvre qui est d'abord destinée à être lue, et qui, de surcroît, a une valeur exemplaire, témoigne de la pensée paradoxale caractéristique de Rousseau. Si *Robinson Crusöé* et *Télémaque* échappent à la condamnation générale des lettres par Rousseau, est-ce parce que, comme l'Émile, ils décrivent le cheminement d'êtres en devenir? Ou n'est-ce pas un autre paradoxe : utiliser le livre contre le livre?

# Chapitre I Ce qui est lu au dix-huitième siècle

« L'imprimé, toujours, est pris dans un réseau de pratiques culturelles et sociales qui lui donne un sens<sup>7</sup>. »

L'étude de la lecture au dix-huitième siècle implique nécessairement des considérations historiques, sociologiques, littéraires et politiques. Notre travail ne vise pas ce tableau exhaustif des mœurs, mais, afin de bien éclairer la pensée de Rousseau et la position qu'il adopte dans l'Émile sur ce qui doit ou non être lu, il importe d'esquisser le cadre culturel dans lequel s'est développé cette pensée.

Précisons d'emblée que l'étude de la lecture connaît des limites à cause de ses instruments<sup>8</sup>. Les inventaires après décès, les références dans les correspondances, les catalogues n'indiquent que partiellement ce qui est possédé ou ce qui est lu. Les livres possédés mais non lus ou les livres lus mais non possédés ne se dévoilent que subtilement. Le système de censure fait en sorte qu'on y trouve trop rarement les ouvrages prohibés, pourtant souvent très populaires.

Nous nous pencherons d'abord sur ce qui est lu à la campagne, puisque c'est l'endroit où Émile sera éduqué. Puis, nous verrons comment se compose une bibliothèque type au dix-huitième siècle. Ensuite, nous décrirons le rôle des lectures et les efforts consentis pour les contrôler par le biais de la censure. Enfin,

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Roger Chartier, Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime, p. 165.

nous repérerons ce que lisaient les héros et les héroïnes dans quelques œuvres de fiction d'avant la Révolution.

Mentionnons en premier lieu que, si l'invention de l'imprimerie a facilité l'accession aux livres, ceux-ci demeurent rares à la campagne, où se déroule, rappelons-le, l'essentiel de l'éducation d'Émile. Même si les livres sont plus disponibles qu'à l'époque des manuscrits, la possession d'une bibliothèque constitue un phénomène marginal pour les ruraux, bien que nous n'incluions pas Émile dans cette catégorie sociale, compte tenu de ses origines, supposées nobles. Ils n'ont accès qu'à une certaine littérature, qui leur est consacrée, et qui leur parvient pas le biais de colporteurs<sup>9</sup>.

Quelle est cette littérature qui leur parvient? Georges Minois la décrit ainsi:

À commencer par les fameux almanachs, bien entendu, qui contiennent les conseils aux agriculteurs, les prévisions de l'astrométéorologie, les horoscopes, toutes choses très mal vues du clergé mais largement tolérées; beaucoup de livrets religieux aussi, avec cantiques, récits édifiants et miraculeux, prières, vies de saints, de préférence apocryphes. [...] Toute une littérature profane les accompagne: romans de chevalerie, contes, légendes, satires, farces, tous de caractère plus ou moins archaïque. Mais apparaissent aussi quelques livrets d'une spiritualité plus moderne, plus intériorisée, ainsi que des feuilles sur les grands événements d'histoires et d'actualité<sup>10</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> À ce propos, voir les ouvrages de Daniel Roche, op. cit. et de Robert Darnton, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Voir Benoît Garnot, Le peuple au siècle des Lumières, Paris, Éditions Images, 1990, p. 29. <sup>10</sup> Georges Minois, Censure et culture sous l'Ancien Régime, Paris, Fayard, 1995, p. 205.

À la campagne, nous sommes loin de cet « homme de lettres » qui est souvent associé au siècle des Lumières. La Bibliothèque bleue y est encore très populaire. Celà n'empêche pas une certaine littérature plus philosophique et plus politique de s'immiscer lentement, mais avec persistance, dans les milieux ruraux. Une porte s'ouvre ainsi pour la critique politique et religieuse, particulièrement quand les livres et les pamphlets présentent un roi impuissant ou l'existence dissolue d'un membre du clergé<sup>11</sup>.

Cela étant précisé, il faut éviter les pièges d'une classification étanche et imperméable. Il est clair que la Bibliothèque bleue a des lecteurs citadins et que certains campagnards côtoient philosophes et idées révolutionnaires. Roger Chartier nous met en garde contre des catégories trop fermées de lecteurs: « La circulation des mêmes objets imprimés d'un groupe social à l'autre est sans doute plus fluide que ne le suggérait un trop rigide cloisonnement socio-culturel, qui faisait de la littérature savante une lecture des seules élites et des livres de colportage celle des seuls paysans <sup>12</sup>. » La lecture de l'élite savante et celle des paysans n'évoluent pas en vases clos. Il y a contamination de part et d'autre, dans le choix des livres et dans le mode de lecture, solitaire ou non. Les lectures

<sup>11</sup> Voir Hervé Drébillon, *Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime*, Paris, Éditions SEDES, 1997, p. 128.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Roger Chartier, « Du livre au lire », dans *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, p. 64.

communes existent aussi en ville, par exemple « autour du marchand de chansons, face aux affiches et placards<sup>13</sup> ».

Dès lors, nous pouvons affirmer que, dans le milieu où Émile est élevé, les livres ne foisonnent pas, bien que leur présence soit incontestable.

## Bibliothèque type des lecteurs

Il est difficile d'établir une bibliothèque type du lecteur moyen. Voici pourtant un échantillon décrit par Robert Darnton, soit les commandes d'un lecteur ordinaire pendant une période de onze ans : 12 titres religieux, 4 titres portant sur l'histoire, les voyages et la géographie, 14 titres concernant les belles-lettres, 2 titres sur la médecine, 18 titres touchant les enfants et la pédagogie et enfin 10 ouvrages généraux (par exemple, l'*Encyclopédie* et un almanach, *Le messager boiteux*, confirmant la présence de cette lecture populaire au sein de l'élite)<sup>14</sup>. Cette énumération confirme l'intérêt généralisé pour la pédagogie et pour les belles-lettres au dix-huitième siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir Robert Darnton, « Le lecteur rousseauiste et un lecteur "ordinaire" au XVIIIe siècle », dans *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, p. 127.

Par ailleurs, Daniel Roche a observé que, chez les gens nobles, cet intérêt se maintient bien que la répartition soit différente<sup>15</sup>. Ici, l'histoire prime, suivie de près par les belles-lettres, laissant un quart des bibliothèques pour le droit, la religion et les sciences et les arts<sup>16</sup>. La tendance à la laïcisation des bibliothèques, évidente chez les nobles, est présente dans tous les milieux, à des degrés différents. Chez un intellectuel, ce détachement religieux est sans équivoque : Roche a analysé la bibliothèque de Jean-Jacques Dortous de Mairan, savant et homme de lettres, et il a constaté la répartition suivante : 65 % des livres portent sur les sciences et les arts (cette proportion semble être plus élevée ici que pour les contemporains), 13 % sur les belles-lettres, 7 % sur l'histoire, 5 % sur la théologie et 1 % sur la religion<sup>17</sup>. Si l'importance de la catégorie « sciences et arts » confirme un intérêt pour le progrès en ces matières, il faut quand même indiquer qu'elle inclut un héritage historique, notamment en matière de philosophie<sup>18</sup>.

Ce même équilibre est présent dans les belles-lettres, où les auteurs antiques et ceux de l'Ancien Régime se côtoient : Aristote, Démosthène, Quintilien, Cicéron, Homère, Pindare, Hésiode, Théocrite, Virgile, Catulle, Ovide, Tibulle, Properce, Martial, Perse, Juvénal, Eschyle, Euripide, Sophocle, Plaute et Térence sont

<sup>15</sup> Voir Daniel Roche, *op. cit.*, chapitre intitulé « Les lectures de la noblesse dans la France du XVIIIe siècle ».

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> *Ibid.*, p. 70.

présents; mais aussi, Molière, Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau, Malherbe, Benserade, Régnier, Pibrac, Marot, Garnier, Ronsard, Belleau et Villon<sup>19</sup>, C'est évidemment dans cette deuxième catégorie qu'il faut placer les romanciers dénombrés dans la bibliothèque de Mairan : Fénelon (avec Télémaque), l'abbé Prévost, Mme de Graffigny, Marivaux, Montesquieu, Cervantès, Scarron et Rousseau (avec sa Nouvelle Héloïse).

Cet échantillonnage nous permet de concevoir l'allure d'une bibliothèque type au dix-huitième siècle, tout en gardant à l'esprit les multiples facteurs, géographiques et sociaux, qui peuvent en influencer la constitution.

## L'importance des romans

La prolifération des romans n'est pas propre aux bibliothèques des intellectuels et cette popularité grandissante ne se manifeste pas sans certaines frictions. Les débats se multiplient sur la place à leur accorder et sur leur rôle. Pour plusieurs, ce nouveau genre ne peut être que néfaste. À cet effet, la diatribe de Sorel est éloquente:

À quoi sert de representer ce qui n'est point & ce qui peut estre? Quels bons exemples trouve t'on en ce qui ne peut arriver? Peut-on faire de telles

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> *Ibid.*, p. 76. <sup>19</sup> *Ibid.*, p. 80.

imaginations pour autre chose que pour tromper ceux qui en conçoivent de vives esperances? N'y a-t'il pas des Hommes si credules que de se persuader que s'ils se mettoient à voyager tout armez comme Amadis & Galaor, ils auroient de semblables fortunes<sup>20</sup>?

Mme de Lambert partage son inquiétude, voire son intolérance, pour la représentation de « ce qui n'est point » : « Je ne voudrais pas que l'on en fit un grand usage; ils mettent du faux dans l'esprit. Le roman, n'étant jamais sur le vrai, allume l'imagination, affaiblit la pudeur, met le désordre dans le cœur<sup>21</sup>. » Chez Mme de Lambert, deux pôles s'opposent. D'un coté, les fictions corruptrices et, de l'autre, les ouvrages savants.

Pourtant, les fictions n'ont pas que des détracteurs. En effet, certains voient dans la lecture de la fiction des exemples de comportements à adopter; c'est là un autre pouvoir de la lecture. Selon Pierre Testud, Rétif de la Bretonne croit que les romanciers doivent s'acquitter de leur fonction d'éducateurs, parce qu'il juge que les moralistes n'ont plus d'autorité<sup>22</sup>. La lecture des romans, qui se doit d'être adéquate, s'apparente alors à une appropriation. On croit ici à la fonction exemplaire des romans en affirmant que la réalité, soit les hommes, imite l'art plus que celui-ci n'imite celle-là.

Cette transformation, cette influence de la lecture peut parfois être volontairement subie par le lecteur. C'est le cas du lecteur « ordinaire » présenté plus haut par

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Sorel, De la connaissance des bons livres, ou Examen de plusieurs autheurs, Paris, A. Pralard, 1671, p. 96.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Mme de Lambert, Œuvres, éd. R. Granderoute, Paris, Champion, 1990, p. 112.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Pierre Testud, « Le romanesque de la lecture dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne », dans L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, op. cit., p. 413.

Darnton: « Mais l'essentiel pour Ranson, c'est de jouir des textes, de les intégrer dans son for intérieur, et d'en tirer des lignes de conduite pour orienter sa vie<sup>23</sup>. » Cette influence peut aussi s'immiscer dans la vie d'un lecteur à son insu. Ce serait en fait son objet premier, selon Marmontel: « Le but que se propose immédiatement la fiction, c'est de persuader <sup>24</sup>. » C'est pour contrôler cet enseignement moral subtil que les autorités veulent surveiller ce qui est publié. La littérature doit proposer aux jeunes, car ce sont souvent eux qui sont visés, des règles de conduite socialement acceptables. Le livre est perçu comme un instrument privilégié de l'éducation: s'il peut corrompre les jeunes âmes, il peut aussi, et surtout, les ramener dans le droit chemin. On rejoint ici la pensée de Montesquieu qui voyait plutôt un continuum entre les ouvrages « sérieux » et les fictions: « Si mon héros n'a pas un habit de philosophe, il a quelquefois des idées assez philosophiques<sup>25</sup>. »

Pourtant, même les meilleurs exemples peuvent servir les plus immondes desseins. N'oublions pas que Valmont, dans *Les liaisons dangereuses*, lit *La nouvelle Héloïse*, non pour s'imprégner de vertu, mais afin de mieux séduire une vertueuse, Mme de Tourvel, en calquant la conduite de Saint-Preux. D'ailleurs, Mme de Merteuil est allée à la même école, puisqu'elle relit certains passages de Rousseau, de La Fontaine et de Crébillon, « pour recorder les différents tons qu'[elle] voulai[t] prendre<sup>26</sup> ».

<sup>23</sup> Robert Darnton, *loc. cit.*, p. 144.

<sup>24</sup> Marmontel, *Poétique française*, Édition de Liège, 1777, p. 272.

Montesquieu, Pensée 1439, cité dans Annie Rivara, « Bibliothèques du roman. À propos de Mouhy, Gaillard de la Bataille et Du Laurens », dans L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, op. cit., p. 289.

Pierre Choderlos de Laclos, Les liaisons dangereuses, Paris, Garnier Flammarion, 1964, lettre X, p. 37.

Cette lecture « artificielle » peut avoir différentes fins : tantôt séduire, tantôt se défaire d'une mauvaise réputation, comme le souligne Diderot par sa d'Aisnon, jeune fille ruinée aux mœurs légères, qui « ne lit que des livres de dévotion » et surtout « l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament<sup>27</sup> ». Comme Diderot, Rétif de la Bretonne « dénonce implicitement la lecture dévote, moyen de garantir la respectabilité sociale<sup>28</sup> ».

La lecture peut donc former (superficiellement ou non) ou corrompre. Bien entendu, la corruption peut prendre plusieurs formes selon ce qu'on veut protéger. Pour les autorités politiques, le bon fonctionnement de la société passe par le respect des institutions. Pour l'Église, il faut surtout veiller au salut des âmes.

## Les efforts pour contrôler les lectures

Si le but ultime de l'État et de l'Église est le même – éviter tout changement – , les moyens pour y parvenir diffèrent. Alors que le roi cherche à contrôler les pamphlets politiques et les écrits révolutionnaires chez l'élite, ouverte aux nouvelles idées, l'Église essaie en plus de limiter les lectures populaires : les fables, les récits merveilleux, les prédictions de l'almanach. Elle mise sur le

 <sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Denis Diderot, Jacques le fataliste et son maître, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1973, p. 166.
 <sup>28</sup>Colette Piau-Gillot, « Lectures des héroïnes dans le roman à la fin du XVIIIe siècle », dans L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, op. cit., p. 398.

catéchisme pour faire la propagande à la fois religieuse et moralisatrice, ainsi que monarchique, par la force des choses.

Dès lors, pour être publié, un livre ne doit contenir aucun objet contraire à la religion, au roi, à l'État ni aux bonnes mœurs. De plus, les livres injurieux sont aussi censurés. Bien entendu, pour être efficace, la censure se doit de rendre complètement muettes les voix séditieuses, faute de quoi elle devient alors publicité.

Puisque les auteurs du dix-huitième siècle traitent régulièrement de l'organisation sociale, politique et religieuse, ce sont à la fois les intérêts de l'État et ceux de l'Église qui sont menacés. Les évêques, par exemple, veulent dénoncer les effets pervers de la liberté de penser. Cette fois, les ouvrages les plus pernicieux sont nommément désignés : De l'esprit, l'Émile, Le contrat social, le Dictionnaire philosophique, les Lettres de la montagne, la Philosophie de l'histoire, Le despotisme oriental, les œuvres de Bayle<sup>29</sup>.

Leur désignation précise comme œuvres dangereuses ne les empêche pas, toutefois, de circuler. Le système de censure comprend divers paliers qui tendent à le rendre lourd, confus et inefficace. Avec le principe, officiel, de la tolérance, « le système atteint [...] le summum de l'ambiguïté et de la contradiction<sup>30</sup> ». Derrière cette organisation imparfaite se trament d'importants jeux politiques qui expliquent, en partie, son incohérence. De façon générale, on peut affirmer que le

<sup>Voir Georges Minois, op. cit., p. 187.
Barbara de Négroni, op. cit., p. 36.</sup> 

politique cherche à conquérir un droit autrefois exercé par les théologiens<sup>31</sup>. Mais il faut aussi déceler les luttes d'influences plus personnelles. Selon Barbara de Négroni, la censure de l'Émile est d'abord une lutte politique contre les protecteurs de Rousseau<sup>32</sup>. C'est le résultat des différentes manches de cette lutte qui explique également les tergiversations du système. Ainsi, pour prendre deux exemples importants dans le cas de Rousseau, deux ouvrages, qui avaient d'abord été permis, sont par la suite interdits : Les aventures de Télémague et Robinson Crusöé<sup>33</sup>.

Malgré leur rivalité et leurs intérêts parfois divergents, l'Église et le roi cherchent tous deux à empêcher le libre accès aux livres, puisque l'ignorance assure le respect. Si la fiction a été si souvent contestée, c'est à cause des modèles sociaux et individuels exposés et, souvent, proposés. L'histoire de la lecture se doit de tenir compte de la censure qui oblige à la clandestinité. Selon Daniel Roche, les troisquarts des inventaires après décès contiennent des ouvrages prohibés qui remettent en cause les principes de la société prérévolutionnaire<sup>34</sup>. Les titres censurés font donc bel et bien partie de ce qui est lu, nonobstant l'action de l'État et de l'Église.

## Les lectures présentes dans quelques œuvres littéraires

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> *Ibid.*, p. 102. <sup>32</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Georges Minois, *op. cit.*, p. 200-201.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Daniel Roche, op. cit., p. 97.

À ce régime prohibitif s'ajoute l'action des hommes de lettres qui condamnent, eux aussi, certains écrits et qui, surtout, en louent d'autres. Leurs recommandations, à caractère privé ou public, sont subtilement révélées par les personnages mis en scène. Dans leurs œuvres, ils prétendent à la fois instruire et divertir. Ils veulent promouvoir des livres qui, selon eux, ont intérêt à être connus et lus. Ces livres, publicisés par les auteurs via des personnages qui les consomment, imposent un rapport particulier à la pédagogie, comme l'indique un personnage de Prévost: « Est-ce la nature toute seule qui vous en a tant appris? Il faut que vous ayez pillé cela dans quelque roman<sup>35</sup>. » En analysant des ouvrages de fiction, nous avons repéré des jugements littéraires faits par des personnages et endossés par leurs auteurs. Ces jugements révèlent une partie de la culture littéraire des auteurs et, surtout, assurent en leur nom une publicité, *a contrario* ou non, pour les livres à lire.

Cette publicité peut promouvoir un genre littéraire plutôt qu'un titre en particulier.

C'est le cas lorsque Diderot met en scène une hôtesse qui a été élevée dans une abbaye royale. Alors que l'hôtesse mentionne qu'elle n'aime pas raconter sa vie ni les aventures qui la concernent, elle précise une seule chose, ses lectures :

« Sachez seulement que j'ai été élevée à Saint-Cyr, où j'ai peu lu l'Évangile et beaucoup de romans<sup>36</sup>. » Deux interprétations s'offrent au lecteur : soit Diderot

<sup>36</sup> Denis Diderot, op. cit., p. 167.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Abbé Prévost, Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, dans Œuvres, éd. J. Sgard, Grenoble, Presses universitaires, 1978-1986, vol. 1, p. 143.

cautionne ces lectures et il les assimile à la véritable éducation royale, soit il traite avec dérision cette éducation associée aux seuls romans!

Le plus souvent, les titres ou les auteurs avalisés sont précisément nommés. Par exemple, la lecture du *Télémaque* de Fénelon est repérable dans quelques oeuvres. Rousseau lui-même la trouve digne d'intérêt pour ses héros, ce que nous examinerons plus tard. C'est le cas aussi de Prévost. Dans Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, au moment où le personnage principal se voit confisquer tous ses biens, il conserve un mouchoir et trois livres, soit Télémaque, les Caractères et des tragédies de Racine. C'est dans le premier que le héros trouve matière à réflexion en ce qui concerne son nouvel état d'esclave: « Je fus enchanté de la morale que cet illustre prélat met dans la bouche de Thermosiris et de Mentor qui était esclave de son côté, et de l'impression que leurs discours, pleins de vérité et de sagesse, faisaient sur le cœur du jeune Télémaque. [...] Je résolus d'imiter sa conduite<sup>37</sup>.» Ici, la littérature permet de trouver un modèle et de s'y référer pour déterminer le comportement à adopter. Plus loin, nous apprendrons que le même livre a été lu par le marquis qui n'est pourtant pas un grand lecteur: «[Le marquis] n'avait jamais lu de romans, si ce n'était les deux que j'avais achetés à Bordeaux, c'est-à-dire *Télémaque* et *La* princesse de Clèves<sup>38</sup>. » Le narrateur émet des doutes quant aux leçons du second, sans nier son pouvoir mimétique : « On s'émeut, on se passionne, on éprouve tous

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Abbé Prévost, Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, p. 63.

les mouvements de haine et d'amour, de pitié et de vengeance dont on voit qu'un feint personnage est animé; et l'on tomberait infailliblement dans les mêmes faiblesses, si l'on en trouvait les mêmes occasions<sup>39</sup>.» En revanche, les modèles que proposent les romans héroïques sont dignes, eux, des traités de vertu :

Un lecteur n'y saurait trouver de quoi justifier ses faiblesses. Au contraire on se sent élevé au-dessus de soi-même, en lisant une suite d'événements produits par les motifs les plus sublimes; et je craindrais moins qu'une telle lecture ne fit des lâches et des voluptueux, que des superbes qui dédaignassent le commun des hommes, et qui n'eussent que du mépris pour tous ceux qui n'auraient pas les grandes qualités des Oroondates et des Artamènes<sup>40</sup>.

Prévost demeure fidèle à ses choix dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*, lorsque la formation de Théophé est examinée. Le narrateur diplomate nous renseigne alors sur les lectures, peu nombreuses, qu'il lui a suggérées: « quelques ouvrages de morale », dont *Les Essais* de Nicole (parce qu'elle était « portée naturellement à penser et à réfléchir ») et *La logique de Port-Royal*, « propre à lui former le jugement<sup>41</sup>». Bien qu'il se soit proposé d'offrir à Théophé *Cléopâtre* et *La princesse de Clèves*, il se ravise craignant leurs effets sur leur relation.

Voltaire se permet aussi d'entériner certains choix littéraires par l'entremise du seigneur Pococuranté et de sa bibliothèque dans *Candide*. Répondant aux interrogations de Candide, le seigneur reconnaît le mérite de Virgile, du Tasse, de

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Ibid.

Sénèque et des contes de l'Arioste, et il en profite pour critiquer Horace, Cicéron, Milton, des académiciens des sciences et des dramaturges. Pococuranté n'hésite pas à dénoncer la mode qui encense certains classiques : « Tous les gens sincères m'ont avoué que le livre [d'Homère] leur tombait des mains, mais qu'il fallait toujours l'avoir dans sa bibliothèque, comme un monument de l'antiquité, et comme ces médailles rouillées qui ne peuvent être de commerce<sup>42</sup>.» Cette satire des livres bien vus et bien en vue se retrouve aussi dans L'ingénu. Alors que l'Ingénu et Gordon discutent de la valeur de certaines œuvres, ce dernier est surpris d'apprendre que son interlocuteur n'est pas enchanté par Rodogune : « – Cette pièce passe pourtant pour la meilleure que nous ayons. – Si cela est, répliqua-t-il [l'Ingénu], elle est peut-être comme bien des gens qui ne méritent pas leurs places. [...] Je soupçonne qu'il y a souvent de l'illusion, de la mode, du caprice, dans les jugements des hommes<sup>43</sup>.» En outre, au début de leur conversation, les deux hommes louent La Fontaine, Molière, Racine et Fénelon, écorchant au passage les dénigreurs de ces deux derniers.

Molière est aussi souvent mentionné parmi les lectures indispensables ou formatrices. Quand le neveu de Rameau est complimenté sur la justesse de ses observations, il indique que l'expérience et la lecture l'ont aidé à se former :

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Abbé Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne*, dans Œuvres, éd. J. Sgard, Grenoble, Presses universitaires, 1978-1986, vol. 4, p. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Voltaire, Candide ou l'optimisme, dans Romans et contes, Paris, Garnier, 1960, p. 205.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Voltaire, L'ingénu, dans Romans et contes, Paris, Garnier, 1960, p. 256.

Moi – Qu'avez-vous lu?

Lui – J'ai lu et je lis et je relis sans cesse Théophraste, La Bruyère et Molière.

Moi – Ce sont d'excellents livres.

Lui – Ils sont bien meilleurs qu'on ne pense, mais qui est-ce qui sait les lire?

Moi – Tout le monde, selon la mesure de son esprit.

Lui – Presque personne. Pourriez-vous me dire ce qu'on y cherche?

Moi – L'amusement et l'instruction.

Lui – Mais quelle instruction? Car c'est là le point.

Moi – La connaissance de ses devoirs, l'amour de la vertu, la haine du vice.

Lui – Moi, j'y recueille tout ce qu'il faut faire et tout ce qu'il ne faut pas dire<sup>44</sup>.

L'aspect pédagogique de la fiction est ici clairement revendiqué, le neveu poursuivant en donnant des exemples tirés de *L'avare* et de *Tartuffe*. C'est en analysant le comportement de ces personnages qu'il trouve l'attitude à adopter.

L'œuvre lue, comme les personnages fictifs, éclaire le héros sur la façon d'agir.

D'ailleurs, les louanges et les condamnations littéraires n'appartiennent pas qu'aux auteurs et aux genres littéraires reconnus. Même le roman d'éducation érotique veut guider. Dans le roman de l'abbé du Prat, *Vénus dans le cloître ou la Religieuse en chemise*, l'auteur condamne, par le biais de ses personnages, la « basse » philosophie de *L'école des filles*. Celle-ci ne s'adresserait qu'aux « âmes

basses et vulgaires<sup>45</sup> ». Un peu plus loin, les deux correspondantes font une liste « de livres fort jolis » : La religion de Scaramouche, La putain réformée, Le renversement des couvents, Le Vatican languissant, L'entretien du pape et du diable, Le monopole du purgatoire, Le diable défiguré, La généalogie du marquis de Arana, La sauce à Robert et La politique des jésuites<sup>46</sup>. Bien entendu, ces recommandations, comme tant d'autres, doivent être lues en tenant compte du contexte, parfois cynique, dans lequel elles sont transmises.

Les livres de fiction côtoient désormais catéchisme et écrits religieux. Morale et vertu ne sont plus uniquement révélées par les autorités religieuses ni par les héros historiques. Les comportements à adopter se déduisent aussi des gestes faits par des personnages fictifs, placés dans des situations imaginaires, desquelles on peut tirer quelques parallèles. Dès lors, la valeur exemplaire des œuvres de fiction s'impose. Les pédagogues, eux aussi, prônent la lecture de certaines œuvres dans lesquelles des comportements exemplaires sont exposés; ce sont ces recommandations que nous examinerons maintenant.

<sup>44</sup> Denis Diderot, *Le neveu de Rameau*, Paris, Gallimard, 1966, p. 80-81.

46 *Ibid.*, p. 133.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Abbé du Prat, Vénus dans le cloître ou la Religieuse en chemise, Actes Sud, 1994, p. 102.

## Chapitre II

Ce que les éducateurs veulent faire lire au dixhuitième siècle À ces œuvres de fiction où la lecture est mise en scène s'ajoute un certain nombre de recommandations dans des écrits à vocation spécifiquement pédagogique. Ces traités d'éducation se multiplient au dix-huitième siècle et nous n'avons pas la prétention de les examiner tous. Nous aborderons d'abord les pédagogues évoqués par Rousseau lui-même dans l'Émile. Nous nous pencherons ensuite sur d'autres auteurs contemporains de Rousseau qui ont aussi fait connaître leur système pédagogique, afin d'étudier la place qu'ils réservent à la littérature et les lectures qu'ils recommandent.

## Les prescriptions de lecture des pédagogues qui ont influencé Rousseau

Si le système d'éducation proposé dans l'Émile innove de plusieurs façons, Rousseau n'a jamais caché ses différentes sources d'inspiration, que ce soit par des « emprunts », des citations ou autrement. Rousseau qualifie de la façon suivante certains pédagogues qui, s'ils ne l'ont pas tous inspiré, ont écrit des œuvres qu'il a pris la peine de lire : « Le sage Locke, le bon Rollin, le savant Fleuri, le pédant de Crousaz<sup>47</sup>. » D'emblée, précisons qu'aucun ne rejette massivement la littérature comme le fait Rousseau dans son Émile. Dans son traité, Charles Rollin fait une grande place à la lecture :

Ils [les bons maîtres] considèrent les belles-lettres, non comme notre fin, mais comme des moyens qui peuvent nous y conduire. Elles n'ont pas pour objet immédiat la vertu, mais elles y préparent; & elles sont à son égard ce que les premiers éléments de la grammaire sont à l'Égard des belles-lettres mêmes & des sciences, c'est-à-dire comme des instruments très utiles, si l'on sait en faire un bon usage. Or l'usage qu'on doit en faire, est de se servir adroitement de tout ce qui se rencontre de maximes, d'exemples, & d'histoires remarquables dans la lecture des auteurs, pour inspirer aux jeunes gens de l'amour pour la vertu & de l'horreur pour le vice. [...] Par ces exemples on accoutume les jeunes gens à sentir le beau; à goûter la vertu; à n'estimer & à n'admirer que le vrai mérite; à juger sainement des hommes, non parce qu'ils paraissent, mais par ce qu'ils sont; à ne point suivre les préjugés populaires; & surtout à ne se laisser point éblouir par un vain éclat d'actions brillantes, qui souvent dans le fond n'ont rien de solide & de grand<sup>48</sup>.

Cette exemplarité est à son apogée dans l'écriture sainte. Rollin et Claude Fleury insistent tous deux sur la nécessité de la lecture du catéchisme. Pour Rollin, le catéchisme doit être «le premier livre qu'il faut mettre entre les mains des enfans, & qu'il faut leur apprendre, même avant qu'ils sachent lire [puisqu'il] renferme ce que l'on peut désirer de plus solide & de plus sensé, sur la manière d'instruire les enfans, & de leur enseigner la religion<sup>49</sup> ». Pour Fleury, en 1687, la lecture de l'écriture sainte et du catéchisme est essentielle, afin « qu'ils [les élèves] remarquent dans les poesies la noblesse de l'élocution, la variété des figures, la hauteur des pensées; dans les livres de morale l'élégance & la briéveté des

<sup>47</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile ou de l'éducation, p. 371.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Charles Rollin, De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur, Paris, Veuve Estienne, tome I, 1740, p. xvii.

sentences; dans les prophétes la vehemence des reproches & des menaces, & la richesse des expressions<sup>50</sup> ».

À ces premières lectures, Rollin n'hésite pas à ajouter celle des fables, contrairement à Rousseau. Pour lui, les fables ont plusieurs mérites. Elles sont utiles à la fois pour la récitation, pour le latin et pour les mœurs : «Je laisse au lecteur à conclure combien des histoires & des fables expliquées de cette sorte tous les jours pendant le cours entier d'une année, sont capables de leur apprendre de latin; &, ce qui est bien plus important, combien elles sont propres à leur former en même temps le goût et l'esprit<sup>51</sup>.»

De plus les fables, comme le catéchisme, ont l'avantage de pouvoir être introduites très tôt chez les jeunes enfants:

Il est naturel de commencer par les matiéres les plus faciles, & le plus à la portée des jeunes gens, telles que sont les fables : & pour cela il ne sera pas inutile de leur faire lire pendant les premiéres semaines celles de Phédre, qui sont un modèle parfait pour cette sorte de composition. On pourra y joindre quelques unes de celles de La Fontaine, qui leur [aux jeunes gens] apprendront à faire entrer dans leurs fables plus de pensées que dans celles de Phèdre, comme Horace a fait dans celle qu'il nous a laissée sur le rat de ville et le rat de campagne. On fera succéder à ces fables de petites narrations, d'abord très simples, ensuite plus ornées : des lieux communs, des parallèles<sup>52</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Claude Fleury, *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, Pierre Auboin, Pierre Émery et Charles Célousier, 1687, p. 114.

<sup>51</sup> Charles Rollin, op. cit., p. 164.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> *Ibid.*, p. 342.

Cet enthousiasme pour les fables est partagé par Locke dès la fin du dix-septième siècle (1692). Toutefois, il se distingue nettement des deux autres pédagogues par sa position concernant la lecture de textes sacrés. Il estime que les « évangiles sont tout à fait disproportionnés à l'intelligence enfantine » et que « rien ne doit être proposé à un enfant qui ne soit à sa portée et approprié à ses connaissances <sup>53</sup> ». Ces arguments sont justement ceux qu'évoque Rousseau contre les fables. Locke donne comme exemple de lecture le *Roman de Renart* pour divertir et instruire, qualités que partagent les fables qui sont à la fois charmantes et instructives :

Lorsque, grâce à ces méthodes attrayantes, l'enfant commence à savoir lire, mettez-lui dans les mains quelque ouvrage agréable, proportionné à son intelligence, dont l'agrément puisse attirer le petit lecteur et le récompenser de sa peine, mais qui cependant ne lui farcisse pas la tête de fictions absolument vaines, et surtout ne lui insinue pas dans l'esprit des germes de vice et folie. À cet effet, je pense que le meilleur livre sera le recueil des *Fables* d'Ésope. Ce sont là en effet des histoires propres à charmer et à amuser l'enfant, et qui en même temps contiennent des réflexions utiles pour un homme fait<sup>34</sup>.

Les « fictions absolument vaines » que veut éviter Locke ont hanté les éducateurs du dix-huitième siècle. Si Rollin reconnaît aux belles-lettres leur valeur d'inspiration pour les comportements souhaitables, il ne manque pas de souligner le danger que peut provoquer la fréquentation de certains styles :

La lecture des Comédies & des Tragédies, même de celles qui paroissent n'avoir rien de contraire à la modestie & aux bonnes mœurs, peut être fort dangereuse pour cet âge [celui des jeunes filles]. Car, outre que cette

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 209, § 156.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> John Locke, *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1966, p. 211, § 158.

lecture conduit presque infailliblement au désir de les voir représenter par des Acteurs, qui y ajoutent de l'ame & de la vie, l'imagination vive des jeunes personnes saisit avidement tout ce qui flate les sens, & qui est favorable à la cupidité; & presque tout la réveille dans ces sortes de poésies. Tout ce qui peut faire sentir l'amour, dit M. de Cambrai, plus il est adouci & envelopé, plus il me paroit dangereux. Les deux Tragédies sacrées de Racine, Esther & Athalie, n'ont point ce danger pour les filles, & on peut leur en faire apprendre des endroits choisis<sup>55</sup>.

C'est la mise en garde, fréquente au dix-huitième siècle, vis-à-vis les romans dont Rollin nous fait part ici. Tout ce qui était propre à développer l'imagination, en particulier celle des jeunes filles et des femmes, est critiqué et banni des cercles intellectuels officiels. Seuls le grandiose et l'imaginaire des poèmes et des romans épiques sont souhaités. Rollin préfère la lecture d'Homère, bien que ce soit une œuvre païenne, à celle de philosophes abstraits :

Il y a peu d'auteurs dans l'antiquité profane dont l'étude puisse être plus utile aux jeunes-gens que celle d'Homere; & ce seroit manquer à l'attention qu'on leur doit, que de ne leur donner aucune connoissance d'un ouvrage, qu'Alexandre le Grand regardoit comme la production la plus rare & la plus précieuse de l'esprit humain : pretiofiffimum humani animi opus.

L'utilité qu'on en peut tirer regarde ou l'excellence de la poesie d'Homere, fort propre à former le goût des jeunes gens; ou les différentes sortes d'instructions qui y sont répandues par raport aux coutumes anciennes, aux mœurs, & à la religion. [...] L'éloge magnifique que fait Horace des deux poémes d'Homére, en les préférant pour l'instruction aux livres des plus habiles philosophes, n'a point paru outré<sup>56</sup>.

Les œuvres de Homère, et ailleurs de Virgile, sont parmi les rares œuvres sans connotation religieuse qui soient louées chez les éducateurs. Bien que les philosophies éducatives de Locke, de Rollin et de Fleuri (Crousaz est qualifié

<sup>55</sup> Charles Rollin, op. cit., p. 34.

négativement) aient inspiré, à différents degrés, Rousseau, il s'en détache quand il est question de littérature. Nous verrons que ni le catéchisme ni les fables ne sont valorisés par Rousseau qui, de plus, retarde l'apprentissage de la lecture et limite la bibliothèque de son élève. Dans sa faible estime pour l'instruction, Rousseau rejoint Locke : « Vous vous étonnerez peut-être que je parle de l'instruction en dernier lieu, surtout si j'ajoute qu'elle est à mes yeux la moindre partie de l'éducation<sup>57</sup>. » Et Locke d'ajouter qu'il s'agit là d'un paradoxe pour un « homme d'études ». Pour Rousseau, c'est simplement un paradoxe de plus.

# Lectures recommandées chez d'autres pédagogues

Chez les pédagogues contemporains de Rousseau, mais qu'il ne cite pas, les louanges pour les fictions sont également rares. La plupart des auteurs ne les acceptent qu'à la condition qu'on ne leur consacre que très peu de temps. C'est ce qu'exprime Bruzen de La Martinière dans son traité de 1731 : «Je les regarde comme un amusement innocent, lorsqu'on ne leur donne que quelques heures où l'on veut se délasser<sup>58</sup>.» Ou encore : « Il est bon de les aimer, mais sobrement. On peut bien s'en faire un délassement agréable mais non pas une occupation accablante<sup>59</sup>.» D'ailleurs, il n'en recommande que quelques-unes : «J'ai parlé de

<sup>57</sup> Locke, *op. cit.*, p. 203, § 147.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Antoine Augustin Bruzen de La Martinière, Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres en faveur des personnes qui ne savent que le François, La Haie, Isaac Beauregard, 1731, p. 189.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> *Ibid.*, p. 122.

Don Quixotte, du Roman Comique, de la Princeffe de Cleves, & de Zaïde, ajoutons-y Gil Blas de Santillane. Voilà ceux pour qui je demanderois grace<sup>60</sup>.» Charles Batteux a aussi une position mitigée. Il craint le « ton mou & passionné », les « sentiments tendres & langoureux » et « l'air de feu qu'on y respire », mais admet que tout n'est pas également condamnable :

Ne peut-on pas, en laissant le poison, exprimer ce qu'il y a de pur & de salutaire, & en former une nourriture saine et exquise ? [...] Ceux [les détails] oû l'on reconnaît la voix de la religion, de la nature, & de l'humanité : de pareils morceaux, loin d'être funestes, peuvent devenir d'un prix inestimable, & c'est dans cette confiance que nous les présentons à la jeunesse<sup>61</sup>.

Il conclut sa présentation en énumérant les auteurs choisis : Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire. Et il précise qu'il présente une version épurée des textes...

En revanche, ici aussi, les traités d'éducation regorgent de recommandations de livres classiques grecs et latins. Tantôt pour des leçons d'éloquence, tantôt pour prêcher la vertu et la grandeur d'âme, on retrouve fréquemment saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, Démosthène, Cicéron, Horace, Homère, Virgile, Platon, Aristote et Tite-Live. Condorcet, lui, souhaite qu'on lise les grands auteurs qui ont étudié l'art de rendre les hommes plus heureux et suggère : « Solon, Licurgue, Platon, Aristote, Cicéron, Hobbes, Machiavel, Bâcon, Grotius, Puffendorf, Mably, & tant d'autres génies supérieurs [qui] se sont occupés avec

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> *Ibid.*, p. 187.

gloire d'un objet aussi important<sup>62</sup>. » Ses choix, concernant plutôt la politique et l'économie, s'expliquent par l'âge des lecteurs visés. Quand il s'agit spécifiquement de l'instruction des enfants, il souhaite

de courtes histoires morales, propres à fixer leur attention sur les premiers sentimens que, suivant l'ordre de la nature, ils doivent éprouver. On aurait soin d'en écarter toute maxime, toute réflexion, parce qu'il ne s'agit point encore de leur donner des principes de conduite ou de leur enseigner des vérités, mais de les disposer à réfléchir sur leurs sentimens, et de les préparer aux idées morales qui doivent naître un jour de ces réflexions<sup>63</sup>.

Ainsi, cet homme, qui valorise l'instruction et les connaissances, ne les préconise pas pour les enfants. Il privilégie d'abord, comme Rousseau, la connaissance de soi et des sentiments naturels.

De plus, la plupart des traités pédagogiques prônent l'apprentissage par le biais des fables. Que ce soit celles d'Ésope, celles de Phèdre ou celles de La Fontaine, leur potentiel pédagogique est unanimement reconnu. C'est un des genres où l'on affirme avoir surpassé les anciens : «La fable a été parmi nous plus loin que chez les Grecs & chez les Romains. La Fontaine vaut incomparablement mieux que

<sup>61</sup> Charles Batteux, Chef-d'œuvres d'éloquence poétique, à l'usage des jeunes orateurs ou discours françois tirés des auteurs tragiques les plus célèbres, Paris, Nyon, 1780, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Condorcet et autres gens de lettres, Bibliotheque de l'homme public ou analyse raisonnée des principaux ouvrages françois et étrangers, sur la politique en général, la législation, les finances, la police, l'agriculture, & le commerce en particulier, & sur le droit naturel & public, Paris, Buisson, tome I, 1790, p. iii.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Condorcet et autres gens de lettres, Bibliotheque de l'homme public ou analyse raisonnée des principaux ouvrages françois et étrangers, sur la politique en général, la législation, les finances, la police, l'agriculture, & le commerce en particulier, & sur le droit naturel & public, Paris, Buisson, tome II, 1791, p. 10.

Phèdre. Le Noble et Mr de la Motte ont fait des Fables qui méritent bien d'être lûes. Ce dernier a donné les régles pour y réussir, mais il faut revenir à La Fontaine, lors qu'il est question de modéle<sup>64</sup>.» Dans son Traité d'éducation des *filles*, en 1687, Fénelon encourage lui aussi la lecture des fables.

Contre cette unanimité, Rousseau rejette la littérature dans son système d'éducation. Les fables, en particulier, subissent sa condamnation, comme plus tard celle de Mme de Genlis. Leur refus se situe tout de même dans une certaine tradition qu'explique Rollin:

Platon, ce philosophe si sage & si sensé, bannit de sa République les poétes, & ne croit pas qu'on doive les mettre entre les mains des jeunes gens, si ce n'est après avoir pris de sages précautions pour en écarter tous les dangers. Ciceron approuve nettement sa conduite, & supposant, comme lui, que la poésie n'est propre qu'à corrompre les mœurs, à amollir les esprits, à fortifier les mauvais esprits qui sont une suite de la mauvaise éducation & des mauvais exemples, il s'étonne que ce soit par là que commence l'éducation des enfans, & qu'on donne à cette étude le nom de belles lettres & d'honnête éducation.

Mais nous devons être bien plus effraiés de ce que dit saint Augustin contre les fables des poétes. Il regarde la coutume où l'on étoit de les expliquer dans les écoles chrétiennes, comme un funeste torrent auquel personne ne résistoit, & qui entraînoit les jeunes gens dans l'abyme de la perdition éternelle. Après avoir raporté l'endroit de Térence où un jeune homme s'anime lui-même au crime & à l'impureté par l'exemple de Jupiter, il se plaint que sous prétexte de lui exercer l'esprit, & de lui apprendre la langue latine, on l'appliquoit à de si indignes fables, ou plutot à de si folles réveries il conclut que de telles ordures n'étoient pas plus propres que toute autre chose à lui apprendre des mots latins, mais que ces mots étoient fort propres à lui faire aimer de telles ordures<sup>65</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>65</sup> Charles Rollin, op. cit., p. 222.

Si ces éducateurs craignent les « mauvais exemples » et les « folles réveries », il s'en trouve, comme plus tard Rousseau, qui rejettent aussi la lecture pour les idées reçues qu'elle peut véhiculer. C'est le cas de Mme Leprince de Beaumont qui, en 1738, illustre ce défaut dans la conversation suivante :

Miss Champetre. « Ma Bonne, nous avons chez nous une grande quantité de livres de philosophie & de physique, voulez-vous que je vous en prête quelques-uns, peut-être y trouverez-vous quelque chose sur ce sujet. Madem. Bonne. Je vous suis bien obligée, ma chere, mais je n'aime pas à chercher la vérité dans toutes sortes de livres.

Lady Spirituelle. Et ou voulez-vous donc la chercher, n'est-ce pas en lisant les différentes choses que les hommes ont pensé qu'on apprend à connoître la vérité?

Madem. Bonne. Cela peut-être, ma chere, mais il peut aussi fort bien arriver qu'on y prend des préjugés & des erreurs.[...]

Lady Spirituelle. Je vois la conséquence de ce principe. Il nous a créés pour connoître la vérité; donc il a mis en nous des lumieres suffisantes pour connoître la vérité.

Madem. Bonne. Justement, ma chere, la vérité est la nourriture de l'ame; croyez-vous que Dieu ait eu moins d'attention pour elle que pour le corps, & qu'il ne lui ait pas donné les moyens de prendre sa nourriture? Lady Sensée. Mais peut-être, ma Bonne, que la lecture est un de ces moyens, ou du moins l'instruction : ne nous apprenez-vous pas à découvrir des vérités?

Madem. Bonne. Je vous enseigne le moyen de les découvrir au fond de votre cœur, autrement il faudroit dire qu'un homme qui ne sauroit pas lire, ou qui seroit privé de l'usage des yeux & des oreilles, seroit un homme que Dieu auroit créé pour être le jouet de l'erreur & du mensonge.

 $[\ldots]$ 

Lady Louise. Cette méthode est incommode, il seroit bien plus court de former ses idées sur celles des autres, & de s'enrichir de leurs lumières. -Madem. Bonne. Les lumieres des autres sont des préjugés pour vous <sup>66</sup>. » (Nous soulignons)

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Magasin des adolescentes ou dialogues entre une sage gouvernante avec ses éleves de la premiere distinction, pour servir de suite au* Magasin des enfants, Lyon, Jean-Baptiste Reguilliat et Pierre Bruyset Ponthus, tome II, 1765, p. 272.

Cette dernière affirmation n'est pas sans rappeler Rousseau et son scepticisme visà-vis les idées reçues. Mme Leprince de Beaumont et Rousseau se rejoignent aussi dans leur recommandation commune concernant la lecture des aventures de Robinson Crusöé. Elle y voit, elle aussi, des leçons de morale, dont une contre l'avarice<sup>67</sup>.

D'autres écrits sur l'éducation, comme celui de Condillac, valorisent nettement le savoir scientifique. Dans son *Cours d'étude pour l'instruction des jeunes gens [...]* Condillac vante Buffon et Locke, pour leur méthode, et il suggère la lecture de trois métaphysiciens : Descartes, Malebranche et Leibnitz<sup>68</sup>.

La tradition des traités portant sur l'éducation, abondamment représentée aux dixseptième et dix-huitième siècles, valorise beaucoup le savoir et, à un degré moindre, la fiction et les fables. La lecture devient donc un passage obligé et lourd d'une culture tournée à la fois vers le passé et vers l'avenir. Quelques pédagogues, dont Rousseau, peut-être inspirés par Montaigne, ont toutefois refusé ce gavage en rejetant les institutions qui le garantissaient.

<sup>67</sup> *Ibid.*, tome I, p. 68.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Condillac, Cours d'étude pour l'instruction des jeunes gens et qui a servi à l'éducation du Prince de Parme, Paris, Dufart, tome 6, 1796, p. 255.

# Chapitre III Rousseau et la littérature

« Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit; et, quoi que vous puissiez dire, j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés. »

Émile, p. 310

D'entrée de jeu, nous pouvons affirmer que la relation entre Rousseau et la littérature est pour le moins ambiguë. Cet homme, écrivain prolifique et lecteur assidu, n'a cessé de décrier la littérature. Nous tenterons ici de retracer à grands traits l'histoire de ces rapports contradictoires, afin, subséquemment, de comprendre les choix littéraires dans l'Émile. Pour ce faire, notre étude s'appuiera principalement sur les Mémoires de Rousseau et sur Julie ou la Nouvelle Héloïse. Nous débuterons en rappelant le premier contact de Rousseau avec la littérature. Ensuite, nous aborderons les deux dangers que représentait pour lui la lecture: une passion excessive et une confusion troublante entre fiction et réalité. Puis, nous présenterons brièvement sa conception linguistique qui dénonce l'imperfectibilité du langage (et mène par extension au dénigrement de la littérature) et l'hypocrisie des mots qu'incarnent les hommes de lettres. Malgré ces théories qui rejettent les lettres, Rousseau a toujours reconnu l'utilité de la lecture, qu'il a constamment pratiquée comme passe-temps ou pour cultiver sa mémoire. Enfin, on verra comment il peut concilier ses diverses positions dans son roman épistolaire Julie ou la Nouvelle Héloïse.

# Les premiers contacts de Rousseau avec la littérature

Si, au dix-huitième siècle, les bibliothèques personnelles sont encore assez rares (sauf pour les membres du clergé et de l'élite sociale), Rousseau a, très jeune, l'occasion d'en fréquenter une : la bibliothèque laissée par sa mère. C'est ce qui lui a permis de se nourrir volontairement et passionnément de littérature. Enfant, il aimait faire la lecture à son père pendant que celui-ci travaillait<sup>69</sup>. La quantité de livres lus par Rousseau ne fait aucun doute. Son érudition transparaît à chaque page de l'Émile et dans toutes ses œuvres. Ses lectures sont nombreuses : Platon, Aristote, Plutarque, Cicéron, Virgile, Helvétius, Horace, Quintilien, Sénèque, Ovide, Boileau, Racine, Le Tasse... Compte tenu de sa timidité, Rousseau aimait se réfugier dans la lecture. Il préférait les livres aux jeux de ses camarades. Ces premiers contacts salutaires avec les livres allaient pourtant dégénérer en méfiance.

# Les dangers de la littérature pour Rousseau

Être passionné, Rousseau s'aventurait dans ses lectures sans leur mettre de bornes. Chez lui, toutes les passions semblent se succéder frénétiquement et la dernière chasse la précédente avec autant de vivacité que lorsqu'elle sera elle-même remplacée. Cette dangereuse ardeur qu'il mettait dans tout nouveau projet se retrouve aussi dans sa façon de lire :

La fausse idée que j'avais des choses me persuadait que, pour lire un livre avec fruit, il fallait avoir toutes les connaissances qu'il supposait, bien éloigné de penser que souvent l'auteur ne les avait pas lui-même, et qu'il les puisait dans d'autres livres à mesure qu'il en avait besoin. Avec cette folle idée, j'étais arrêté à chaque instant, forcé de courir incessamment d'un livre à l'autre; et quelquefois, avant d'être à la dixième page de celui que je voulais étudier, il m'eût fallu épuiser des bibliothèques<sup>70</sup>.

Quand il s'adonne à la lecture, c'est sans répit, avec passion. Afin de ne pas s'y perdre, il devrait faire preuve de volonté, ce dont il semble difficilement capable. Il a souffert de l'emprise que la lecture a eue sur lui. Parallèlement au plaisir que lui procuraient ses lectures exemplaires, Rousseau se sentait prisonnier de sa passion : « Ces lectures, prises sur mon travail devinrent un nouveau crime, qui m'attira de nouveaux châtiments. Ce goût irrité par la contrainte devint passion, bientôt fureur <sup>71</sup>. » Même les punitions n'ont aucun effet dissuasif; elles exacerbent plutôt sa ferveur, tel un fruit défendu.

Sa conception de la réalité est influencée par ce menaçant engouement. La littérature le transportait et l'incitait à imiter les grands hommes : « Je me croyais Grec ou Romain; je devenais le personnage dont je lisais la vie : le récit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avaient frappé me rendait les yeux étincelants et la voix forte. Un jour que je racontais à table l'aventure de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions*, Paris, Librairie générale française, tome I, 1963, p. 27.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> *Ibid.*, p. 364.

action<sup>72</sup>. » C'est en se rappelant cet enthousiasme créé par ses lectures personnelles que Rousseau a toujours craint l'illusion engendrée par la lecture. Commencées très tôt, trop tôt, ses lectures ont corrompu son jugement au sujet de la réalité.

Ce mélange entre la fiction et la réalité est à double sens : d'une part, Rousseau considère réels des personnages peints dans ses lectures; d'autre part, il n'hésite pas non plus à considérer sa vie comme un roman. Au sujet de son arrivée à la cour, il affirme : «La seule chose qui m'intéressât dans tout l'éclat de la cour était de voir s'il n'y aurait point là quelque jeune princesse qui méritât mon hommage, et avec laquelle je pusse faire un roman<sup>73</sup>.» Ce genre de confusion peut être lourd de conséquences. Jean-Louis Lecercle croit que les personnages plus grands que nature que Rousseau a rencontrés dans ses lectures de jeunesse ont déformé sa vision des hommes. Ce serait cette inéquation, entre la société qu'il imagine et celle dans laquelle il vit, qui serait à l'origine de ses paradoxes : «Plutarque l'a donc aussi introduit dans un monde imaginaire, où vivaient des hommes bien supérieurs aux hommes réels. Sa lecture a préparé le conflit douloureux qui durera toute la vie de Jean-Jacques entre ses rêves et la réalité<sup>74</sup>. » Pour Rousseau, il s'agira de concilier ses expériences humaines et ses lectures morales. Il faudra concilier, mais surtout distinguer.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> *Ibid.*, p. 72. <sup>72</sup> *Ibid.*, p. 27. <sup>73</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Jean-Louis Lecercle, Rousseau et l'art du roman, Genève, Slatkine reprints, 1979, p. 16.

En effet, cette confusion entre réalité et littérature, dont il est pleinement conscient, a été source d'ennuis pour lui: «Dans ma jeunesse je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, je me livrais sans réserve à quiconque savait m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe<sup>75</sup>.» Selon Alain Montandon, ce glissement du monde imaginaire qui se superpose au monde réel est un danger qui est dû, au moins en partie, au fait que la lecture est une activité solitaire 76. Seul, Rousseau constate lui-même qu'il n'arrive pas à maîtriser la dichotomie qui oppose fiction et vérité : «Car quelques années d'expérience n'avaient pu me guérir encore radicalement de mes visions romanesques<sup>77</sup>.»

C'est ce rapport entre le réel et la fiction, rapport trompeur selon Rousseau, qu'il veut sans cesse souligner en décriant la littérature. Mais pour ce faire, il doit avoir recours aux armes qu'il dénonce : la littérature. Jean Starobinski remarque que, sous la plume de Rousseau, le rapport fiction/réalité est inversé :

Le contraste traditionnel de la fiction et de la réalité est ici [dans Julie ou la Nouvelle Héloïse] mis en œuvre de façon à s'inverser : ce sont les gens du monde, les Parisiens, qui vivent dans l'illusion, dans le mensonge, dans la vaine apparence. La fiction romanesque, au contraire, prétend figurer un

<sup>75</sup> Jean-Jacques Rousseau, Les confessions, tome II, p. 113.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Le lecteur et la lecture dans l'œuvre, sous la direction d'Alain Montandon, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1982, p. 11. <sup>77</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions*, tome I, p. 277.

univers de la vérité : une société plus étroite, régie par des vertus sincères, et capable de connaître les grandes évidences du sentiment<sup>78</sup>.

Rousseau peut ainsi justifier son roman. Il est auteur, mais il continue pourtant de favoriser l'être aux dépens du paraître.

## L'imperfection du langage

Il dénonce la littérature qui masque la vérité et dissimule les illusions. Si cette imposture est rendue possible, c'est bien sûr grâce à la matière première des hommes de lettres: les mots. Les livres nous détournent de la réalité. Les mots constituent l'intermédiaire imposteur qu'il faut éviter. S'en éloigner, c'est fuir la fausseté pour se rapprocher de la réalité. Aux mots, il faudrait préférer les expériences. Cette nécessité de l'expérience est largement développée dans l'Émile, où le précepteur devient metteur en scène pour que son élève multiplie ses contacts directs. Lorsqu'à ses heures Rousseau est botaniste, il préféra toujours la nature aux livres et aux constatations des autres <sup>79</sup>. Diane Fourny interprète la pensée de Rousseau en ce sens :

Éloignez-les [les enfants] surtout de l'instruction et des livres. D'autres ont déjà épilogué sur le célèbre commentaire de Rousseau à propos du signe : ne substituez jamais le signe à la chose puisque le signe, fausse apparence, absorbe davantage l'attention de l'enfant — en fait le séduit — que la chose que le signe est censé représenter. Du signe au texte il n'y a qu'un pas vite franchi : même l'Histoire — comme écriture « du vrai » et du vécu s'il en

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1971, p. 408.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Jean-Jacques Rousseau, Les confessions, tome II, p. 467.

est – penche davantage dans le sens des préjugés de l'historien que dans celui des événements rapportés et de leur véracité<sup>80</sup>.

Cette idée de Rousseau remonte à son *Essai sur l'origine des langues* (1761), où il évoque sa nostalgie d'une communication pure et transparente qui ne serait pas filtrée ni trahie par les mots. Le principe de la « traduction imparfaite » que fournissent les mots est repris dans les premières pages de l'*Émile*. Les mots se superposeraient aux sons et aux gestes qui sont le véritable langage et la communication à son état le plus parfait.

On a longtemps cherché s'il y avait une langue naturelle et commune à tous les hommes : sans doute, il y en a une; et c'est celle que les enfants parlent avant de savoir parler. Cette langue n'est pas articulée, mais elle est accentuée, sonore, intelligible. [...] Les nourrices [...] entendent tout ce que disent leurs nourriçons, elles leurs répondent, elles ont avec eux des dialogues très bien suivis, et quoiqu'elles prononcent des mots, ces mots sont parfaitement inutiles, ce n'est point le sens des mots qu'elles entendent, mais l'accent dont il est accompagné<sup>81</sup>.

On comprend dès lors que, pour Rousseau, le langage est un mal nécessaire. La communication aurait été, dans un premier temps, instantanée. Les mots ne se seraient imposés que par l'impossibilité du langage immédiat à traduire les idées abstraites. Les langues ne sont qu'un produit de l'art humain. Rousseau a imaginé ainsi la naissance du langage :

81 Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 285.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Diane Fourny, « L'Émile et la question du livre », Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 278 (1990), p. 314.

Ils [les premiers hommes] exprimaient donc les objets visibles et mobiles par des gestes, et ceux qui frappent l'ouïe, par des sons imitatifs : mais comme le geste n'indique guères que les objets présents, ou faciles à décrire, et les actions visibles; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité, ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite; on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes, comme signes institués; substitutions qui ne put se faire que d'un commun consentement, et d'une manière assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paraît avoir été fort nécessaire, pour établir l'usage de la parole 82.

Ce scénario évoquant l'apparition des premiers mots a été l'objet de diverses réflexions. Rousseau a également évoqué la communication immédiate dans *Julie*. Cette fois, c'est sous la forme d'une hypothèse qu'il entrevoit cette possibilité, encore plus primaire puisque les sons et les gestes en sont absents. C'est Julie qui, écrivant à sa cousine, lui raconte un rêve où elle a entrevu Saint-Preux : « deux âmes si étroitement unies ne sauraient-elles avoir entre elles une communication immédiate, indépendante du corps et des sens<sup>83</sup>?» Il n'est question ici que de sensations et de sensibilité entre deux êtres. Plus loin, Saint-Preux renseigne Milord Édouard sur l'harmonie parfaite qui règne entre Julie, son mari et luimême, harmonie qui sera gâchée par la prononciation d'un mot qui rompt la pureté de la communication :

<sup>82</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Second discours*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1964, p. 148.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier, 1960, p. 309 (lettre de Julie, troisième partie, lettre XIII).

L'amitié! Sentiment vif et céleste, quels discours sont dignes de toi? Quelle langue ose être ton interprète? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir ce qu'on sent à ses côtés? Mon Dieu! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent des choses, et que le premier mot qu'on prononce est froid après tout cela<sup>84</sup>!

Cette incapacité du langage est de nouveau dénoncée dans la même lettre : «Elle n'a rien dit : qu'eût-elle dit qui valût ce regard<sup>85</sup>? » L'infériorité du langage ne fait aucun doute.

# Le difficile rapport entre Rousseau et les hommes de lettres

La pensée linguistique de Rousseau est donc au cœur de son rapport avec la littérature. À l'impossibilité d'une parfaite communication, qui la constitue, s'ajoute le danger du mensonge. Non seulement les mots ne sont pas de bons « traducteurs », ils sont également d'excellents imposteurs. Puisque la manipulation du langage permet l'hypocrisie tant redoutée de Rousseau, les manipulateurs, soit les hommes de lettres, seront réprouvés par lui. Dans ses *Confessions*, il en garde un mauvais souvenir : «les cabales des gens de lettres, leurs honteuses querelles, leur peu de bonne foi dans leurs livres, leurs airs tranchants dans le monde m'étaient si odieux, si antipathiques le lettre à Julie où il détaille la vie parisienne, il écrit, choqué :

85 *Ibid.*, p. 545 (lettre de Saint-Preux, cinquième partie, lettre III).

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Ibid., p. 543 (lettre de Saint-Preux, cinquième partie, lettre III).

On a des principes pour la conversation et d'autres pour la pratique; leur opposition ne scandalise personne, et l'on est convenu qu'ils ne se ressembleraient point entre eux; on n'exige pas même d'un auteur, surtout d'un moraliste, qu'il parle comme ses livres, ni qu'il agisse comme il parle; ses écrits, ses discours, sa conduite, sont trois choses toutes différentes, qu'il n'est point obligé de concilier<sup>87</sup>.

Après s'être installé avec Julie et M. de Wolmar à Clarens, Saint-Preux s'enracine confortablement et, cette fois, c'est avec humour qu'il dénonce les gens de lettres : «j'en perds peu à peu le nom de philosophe pour gagner celui de fainéant, qui dans le fond n'en diffère pas de beaucoup<sup>88</sup>». C'est donc encore avec mépris que Rousseau considère les hommes de lettres. Ce qu'il n'accepte pas, c'est le système de mécénat qui corrompt, selon lui, les écrivains en les attachant à des considérations économiques. Sa quête de la vérité, que devraient partager les écrivains, nécessite une authenticité incompatible avec l'assujettissement aux intérêts d'un particulier<sup>89</sup>. Il blâme les autres hommes de lettres qui n'ont pas sa force morale, force qui lui permet d'éviter la corruption en refusant les cadeaux que les mécènes lui offrent. Il rejette même une pension royale au nom de son indépendance<sup>90</sup>.

<sup>86</sup> Jean-Jacques Rousseau, Les confessions, tome II, p. 101.

88 *Ibid.*, p. 592 (lettre de Saint-Preux, cinquième partie, lettre VII).

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 68.

\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, p. 210 (lettre de Saint-Preux, seconde partie, lettre XIV).

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Voir Benoît Mély, *Jean-Jacques Rousseau*, un intellectuel en rupture, Paris, Minerve, coll. « Voies de l'histoire », 1985, p. 51.

Yannick Séité remarque que ce mépris pour les hommes de culture s'est accentué au cours des dernières années de sa vie : « Rousseau, en ces huit dernières années de sa vie, n'a de cesse d'être dans un rapport d'oubli, de dénégation, de dénonciation, de refus vis-à-vis de la littérature et du statut d'homme de lettres<sup>91</sup>. » C'est à la suite des complots, réels ou non, que Rousseau a imaginés, qu'il souhaite rompre définitivement avec ce milieu : « Depuis quelque temps je formais le projet de quitter tout à fait la littérature, et surtout le métier d'auteur. Tout ce qui venait de m'arriver m'avait absolument dégoûté des gens de lettres, et j'avais éprouvé qu'il était impossible de courir la même carrière, sans avoir quelques liaisons avec eux<sup>92</sup>. »

Pour Rousseau, les hommes de lettres, par leur fausseté et leur verbiage, s'éloignent de la vérité. Dès lors, sa rupture avec son milieu s'impose, puisque la recherche du vrai est au cœur de ses démarches. Il n'hésite pas à affirmer son désintérêt pour un travail au *Journal des Sçavans*, car le poste ne contribuerait pas à sa « passionnée recherche du bien », en n'exigeant que des comptes rendus impersonnels :

Je savais que tout mon talent ne venait que d'une certaine chaleur d'âme sur les matières que j'avais à traiter, et qu'il n'y avait que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer mon génie. Et que m'auraient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurais à extraire, et les livres mêmes?

<sup>92</sup>Jean-Jacques Rousseau, Les confessions, tome II, p. 281.

Yannick Séité, « La visite au non-écrivain ou quand Rousseau ruse avec le verbe (1770-1778) », dans Rousseau visité, Rousseau visiteur : les dernières années (1777-1778). Actes du Colloque de Genève (21-22 juin 1996), sous la direction de Jacques Berchtold et Michel Porret, Genève, Droz, coll. « Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau », XLII, 1999, p. 211.

Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginait que je pouvais écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion<sup>93</sup>.

Plus tôt, Rousseau avait senti que la littérature ne pouvait s'exercer comme n'importe quel autre métier. Il ne pouvait s'agir d'écrire sur commande. Le but de la production d'un homme de lettres ne pouvait être d'abord de vendre des livres. Il fallait que l'acte d'écrire soit dicté par un impératif plus noble. C'est cette honorable mission qui était justement absente chez les gens de lettres.

Mais je sentais qu'écrire pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui était moins dans ma plume que dans mon cœur, et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière, qui seule pouvait le nourrir. [...] Non, non : j'ai toujours senti que l'état d'auteur n'était, ne pouvait être illustre et respectable, qu'autant qu'il n'était pas un métier. Il est trop difficile de penser noblement, quand on ne pense que pour vivre. Pour pouvoir, pour oser dire de grandes vérités, il ne faut pas dépendre de son succès. Je jetais mes livres dans le public avec la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci du reste<sup>94</sup>.

On comprend que, pour ne pas être lui-même accusé d'hypocrisie, Rousseau tente de justifier son cheminement vers les lettres. Il affirme que c'est malgré lui qu'il est devenu un homme de lettres. Sa vie aurait basculé alors qu'il songeait à répondre à l'Académie de Dijon qui posait la question suivante : est-ce que le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ? La réflexion qu'il amorça alors le transforma : «Je le fis [répondre au concours], et

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 280. 94 *Ibid.*, p. 119.

dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement<sup>95</sup>.»

Homme de lettres sans le vouloir, Rousseau a dénigré ces intellectuels avant la lettre, les hommes de lettres par choix. Selon lui, leurs liens de subordination ne pouvaient qu'influencer négativement leur liberté d'expression. Appuyant la position de Rousseau, R. A. Leigh parle du « parasitisme, ce mal endémique des intellectuels du XVIIIe siècle<sup>96</sup> ».

# La passion de la lecture

Pourtant, malgré les dangers de la littérature, Rousseau n'a jamais cessé d'être luimême un lecteur à la passion inassouvie. Tantôt la lecture lui servait de passetemps, tantôt elle était objet de consolation : « pour m'épargner de continuels déchirements, je m'enfermais avec mes livres propriés, les livres suppléaient à ses amis absents : « Car lire en mangeant fut toujours ma fantaisie, au défaut d'un tête-à-tête : c'est le supplément de la société qui me manque. Je dévore alternativement une page et un morceau: c'est comme si mon livre dînait avec moi page de la littérature lui servait de passet de passet de la condamnation de la littérature

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Correspondance complète*, Ralph Alexander Leigh éd., Oxford, The Voltaire Foundation, tome I, 1965-1995, p. 187.

<sup>97</sup> Jean-Jacques Rousseau, Les confessions, tome II, p. 414.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> *Ibid.*, p. 417.

par Rousseau est due aux souvenirs familiaux qui s'y rattachent : « Ces romans sont un vestige de la mère perdue<sup>99</sup>. »

La lecture lui servait aussi d'outils pour exercer sa mémoire, qu'il souhaitait puissante :

Je m'étais mis dans la tête de me donner par force de la mémoire; je m'obstinais à vouloir beaucoup apprendre par cœur. Pour cela je portais toujours avec moi quelque livre, qu'avec une peine incroyable j'étudiais et repassais tout en travaillant. Je ne sais pas comment l'opiniâtreté de ces vains et continuels efforts ne m'a pas enfin rendu stupide. Il faut que j'aie appris et rappris bien vingt fois les Églogues de Virgile, dont je ne sais pas un seul mot 100.

Lorsque, menacé de misère à Paris, Rousseau contemple son mince pécule, il ne s'inquiète pas de le faire profiter. Il se rappelle ses lectures et particulièrement celles qui traitent du courage des Athéniens : captifs, ceux-ci réussissaient à garder leur fierté en récitant des poèmes d'Homère. Empreint de cet exemple grec, au lieu de multiplier ses visites pour trouver de quoi vivre, Rousseau décide à son tour de mémoriser des textes littéraires :

On n'imaginerait pas à quoi j'employais ce court et précieux intervalle qui me restait encore avant d'être forcé de mendier mon pain : à étudier par cœur des passages de poètes, que j'avais appris cent fois et autant de fois oubliés. Tous les matins, vers les dix heures, j'allais me promener au Luxembourg, un Virgile ou un Rousseau dans ma poche; et là, jusqu'à l'heure du dîner, je remémorais tantôt une ode sacrée et tantôt une bucolique, sans me rebuter de ce qu'en repassant celle du jour, je ne manquais pas d'oublier celle de la veille 161.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 441.

<sup>99</sup> Jean Starobinski, op. cit., p.18.

Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions*, tome II, p. 376.

Voilà un exemple du mimétisme que peut provoquer la littérature : Rousseau agit comme les héros dont il a admiré les actions au cours de ses lectures. Au moment où il publiera *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, ce sont ses héros qu'il veut voir imiter. Rousseau, écrivain, se considère le héraut de la vertu et de la vérité.

### La Nouvelle Héloïse et la littérature

La lecture, qu'il dénonce, fait bien partie de sa vie. Tant qu'il réfléchissait, développait sa pensée et l'exposait, il se permettait d'être un homme de lettres pour le bien commun. Bien qu'imparfait, le langage demeurait un outil nécessaire à la réflexion et au débat. Rousseau condamnait la littérature, mais, à cause de la noblesse de ses idées, il continuait de philosopher, de discourir, d'établir des projets d'éducation, d'organisation politique, etc. Mais comment peut-on expliquer, voire justifier, le romanesque de sa *Julie ou la Nouvelle Héloïse*? Il a constamment décrié les romans de son temps, et il succombe pourtant. Il a pleinement vu la contradiction de sa pensée au moment de se lancer dans son entreprise épistolaire :

Mon grand embarras était la honte de me démentir ainsi moi-même si nettement et si hautement. Après les principes sévères que je venais d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avais si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiraient l'amour et la mollesse, pouvait-on rien imaginer de plus inattendu, de plus choquant que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres, que j'avais si durement censurés? Je sentais cette inconséquence dans toute sa force, je

me la reprochais, j'en rougissais, je m'en dépitais: mais tout cela ne put suffire pour me ramener à la raison. Subjugué complètement, il fallut me soumettre à tout risque, et me résoudre à braver le qu'en dira-t-on; sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrais à montrer mon ouvrage ou non car je ne supposais pas encore que j'en vinsse à le publier 102.

Malgré ces protestations anticipées, Rousseau ne freine pas son projet. Dans cette œuvre même, il continue de dénoncer la littérature et les livres. Dans une lettre que Saint-Preux écrit à Julie, il fait la réflexion suivante :

Je pense que quand on a une fois l'entendement ouvert par l'habitude de réfléchir, il vaut toujours mieux trouver de soi-même les choses qu'on trouverait dans les livres; c'est le vrai secret de les bien mouler à sa tête, et de se les approprier : au lieu qu'en les recevant telles qu'on nous les donne, c'est presque toujours sous une forme qui n'est pas la nôtre. Nous sommes plus riches que nous ne pensons, mais, dit Montaigne, on nous dresse à l'emprunt et à la quête; on nous apprend à nous servir du bien d'autrui plutôt que du nôtre 103.

Dans *Julie*, Saint-Preux ne trouve pas utile de gaver ses deux pupilles, Julie et sa cousine, de lectures. On préfère, ici aussi, les têtes bien faites aux têtes bien remplies. Toutefois, elles lisent Pétrarque, Le Tasse, Métastase (p. 34), Platon (p. 102), Voltaire (p. 117), Plutarque (p. 129), Homère (p. 226), Cicéron (p. 360), etc. Encore une fois, le discours ne correspond pas aux actions, d'autant plus que Rousseau lui-même a eu la « tête bien remplie ». Outre ses lectures de jeunesse, qui étaient à peu près sa seule occupation, Rousseau, devenu adulte, a continué d'accumuler les idées des autres pour se constituer un « magasin d'idées ». Selon

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> *Ibid.*, p. 166.

Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, p. 31 (lettre de Saint-Preux, première partie, lettre XII).

lui, cet inventaire abondant était nécessaire et préalable à la définition de sa propre pensée :

En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et suivre toutes ses idées sans y mêler les miennes ni celles d'un autre, et sans jamais disputer avec lui. Je me dis: Commençons par me faire un magasin d'idées, vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir. Cette méthode n'est pas sans inconvénient, je le sais; mais elle m'a réussi dans l'objet de m'instruire. Au bout de quelques années passées à ne penser exactement que d'après autrui, sans réfléchir pour ainsi dire et presque sans raisonner, je me suis trouvé un assez grand fonds d'acquis pour me suffire à moi-même, et penser sans le secours d'autrui 104.

Si Rousseau semble ici s'être réconcilié avec la lecture, alors que le lecteur « fait sur le livre un autre livre, quelquefois meilleur que le premier<sup>105</sup> », il ne cessera d'affirmer sa grande préférence pour le « livre de la nature ». C'est ce livre que Milord Édouard conseillera à son ami M. de Wolmar :

Vous recevrez aussi quelques livres pour l'augmentation de votre bibliothèque. Mais que trouverez-vous de nouveau dans des livres? Ô Wolmar! Il ne vous manque que d'apprendre à lire dans celui de la nature pour être le plus sage des mortels.

# La réponse renchérit :

Je vous remercie de vos livres : mais je ne lis plus ceux que j'entends, et il est trop tard pour apprendre à lire ceux que je n'entends pas. Je suis pourtant moins ignorant que vous m'accusez de l'être. Le vrai livre de la

<sup>104</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions*, tome II, p. 369.

Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, p. 32 (lettre de Saint-Preux, première partie, lettre XII).

nature est pour moi le cœur des hommes, et la preuve que j'y sais lire est dans mon amitié pour vous 106.

Ce refus de lire n'est pas sans rappeler le refus de Rousseau lui-même dès les années 1770. À cette époque, selon Charles Bruney et Corancez, Rousseau ne lit jamais 107.

Pour Rousseau, l'utilité des livres est donc discutable, surtout s'il s'agit de fiction et de roman. Est-ce pour atténuer leur caractère fictif qu'il se dit «éditeur» de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* en prenant soin d'ajouter le sous-titre *Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes*? Avec ce recul, Rousseau peut apparemment se permettre de montrer la vertu sous la forme romanesque. Il ne sera pas l'auteur, bien que dans la préface il accepte de répondre de cette correspondance. D'ailleurs, Saint-Preux, dans son compte rendu à Julie sur les mœurs parisiennes, fera l'apologie du roman, mais d'un roman vraiment moral :

Les romans sont peut-être la dernière instruction qu'il reste à donner à un peuple assez corrompu pour que tout autre lui soit inutile : je voudrais qu'alors la composition des livres ne fût permise qu'à des gens honnêtes mais sensibles, dont le cœur se peignit dans les écrits; à des auteurs qui ne fussent pas au-dessus des faiblesses de l'humanité, qui ne montrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes, mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord moins austère, et puis du sein du vice les y sussent conduire sensiblement 108.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> *Ibid.*, p. 643 et p. 644 (lettre de Milord Édouard et lettre de M. de Wolmar, sixième partie, lettres III et IV).

<sup>107</sup> Voir Yannick Séité, loc. cit., p. 212.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, p. 255 (lettre de Saint-Preux, seconde partie, lettre XXI).

Entre la vertu issue du vice, que Saint-Preux défend, et le dénouement de *Julie* — l'héroïne triomphe du vice, mais meurt presqu'en état de sainteté —, le glissement est facile et il est clair que, par son personnage de Saint-Preux, Rousseau justifie la publication de *Julie*. On comprend mieux pourquoi, dans sa préface, Rousseau insiste sur la lecture complète du recueil. S'arrêter après les premières parties, c'est laisser vaincre le vice. C'est précisément parce que la vertu est issue du vice, ici aussi, que son triomphe final est d'autant plus grandiose.

Les lectures de jeunesse de Rousseau et sa quête insatiable du bien l'ont mené directement vers la littérature. Plus qu'aux bénéfices de la lecture en elle-même, c'est à son caractère passionné qu'il faut attribuer sa fureur de lire et sa passion de la vérité. Pour faire triompher cette dernière, il devrait pourtant arriver à sacrifier les souvenirs de ses lectures de jeunesse. Pour lui, les heures de plaisir de sa jeunesse passées avec un livre à la main n'existent plus. La politique, et donc la citoyenneté, ne permet pas ces égarements. La littérature n'est que chimères et mensonges, et son accès doit être limité. Il l'affirme dès son *Premier discours*:

Nées dans l'oisiveté, elles [les lettres] la nourrissent à leur tour; et la perte irréparable du temps est le premier préjudice qu'elles causent nécessairement à la société. En politique, comme en morale, c'est un grand mal que de ne point faire de bien, et tout citoyen inutile peut être regardé comme un homme pernicieux 109.

La littérature « intellectuelle » est l'exception qu'il finit par admettre, puisqu'elle peut permettre, possiblement, de contribuer au bien commun. Dix ans plus tôt, en 1740, cette condamnation s'étendait aussi à la philosophie et aux arts, dans la préface de *Narcisse*:

Le goût des lettres annonce toujours chez un peuple un commencement de corruption qu'il accelère très-promptement [...] produit nécessairement des maux infiniment plus dangereux que tout le bien qu'elles font n'est utile [...] Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux arts, anéantit l'amour de nos premiers devoirs [...] amollit les corps et les ames [...] relâche tous les liens d'estime et de bienveillance<sup>110</sup>...

Mais son système bascule, lorsqu'il s'abandonne dans des lettres « qui respiraient l'amour et la mollesse ». Son imagination souveraine a gagné. Aux critiques qui lui reprochent d'écrire un roman, Rousseau, selon Lecercle, répond «que la morale théorique n'avait plus de prise sur un peuple corrompu<sup>111</sup>». Il évoque la stérilité des essais et des traités qui n'atteignent pas les âmes et qui ne provoquent aucun changement de mœurs. Puisqu'il souhaite transformer le monde, tous les moyens sont bons : l'action morale que son roman est censé engendrer autoriserait le recours au genre. Il justifie son glissement, sans résoudre le paradoxe qui le hante. La terrible chute de son enfance artificielle dans la difficulté de la vie réelle aura

Jean-Jacques Rousseau, Premier discours, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll.
 Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1964, p. 18.

Jean-Jacques Rousseau, Préface de *Narcisse*, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome II, 1961, p. 965-967.

laissé des séquelles. C'est notamment ce qui explique la lutte entre la forme romanesque et le traité dans l'Émile.

Jean-Louis Lecercle, op. cit., p. 70.

Chapitre IV

L'Émile et la lecture

Nous avons tenté jusqu'ici de présenter les rapports qu'entretient Rousseau avec la littérature, et plus précisément avec la lecture, essentiellement par une relecture de ses Mémoires et par le biais de ses personnages dans *Julie ou la nouvelle Héloïse*. Nous nous pencherons maintenant sur ces mêmes rapports dans l'Émile.

Si l'Émile poursuit une tradition littéraire en matière d'éducation (on peut penser à Rabelais, à Montaigne et, plus près de lui, à Condillac et à Locke), le traitement qu'il propose de la littérature est pour le moins original de la part d'un auteur érudit qui dénigre la littérature dans une période de grande production culturelle et de haute curiosité intellectuelle. Les deux personnages principaux mis en scène dans le texte, le précepteur et l'élève, ont, de plus, un rapport à la lecture contradictoire. Alors que la circulation des idées et des livres qui les contiennent est largement présente chez le précepteur, le jeune élève de Rousseau voit ses lectures restreintes. Pour comprendre cette position en apparence ambiguë, nous étudierons d'abord les lectures du maître. Dans un deuxième temps, nous examinerons celles de son élève. Nous analyserons les unes et les autres afin de repérer les zones de recoupement entre les lectures de ces deux personnages, mais aussi par rapport aux prescriptions pédagogiques de l'époque.

## Le précepteur lecteur

Dès la préface d'Émile, le ton est donné quant au traitement qui sera réservé à la littérature dans ce roman pédagogique: « La Littérature et le savoir de notre siècle tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier<sup>112</sup>. » On ne s'étonne pas de retrouver là la position antilittéraire, déjà connue, de Rousseau. C'est aussi la position du précepteur, qui choisit de faire lire son élève beaucoup plus tard que ce que recommandent les traités pédagogiques de son époque : « À peine à douze ans Émile saura-t-il ce que c'est un livre. Mais il faut bien, au moins, dira-t-on, qu'il sache lire. J'en conviens; il faut qu'il sache lire quand la lecture lui est utile; jusqu'alors elle n'est bonne qu'à l'ennuyer<sup>113</sup>. » Compte tenu de sa position marginale, Rousseau anticipe les objections qui peuvent lui être faites et il y répond par le biais de son précepteur. Cette réponse, toutefois, ne clarifie pas la relation du précepteur avec la lecture : il est lui-même un avide lecteur et il le dévoile fréquemment.

Nous relèverons ici les traces des lectures du précepteur. Nous n'avons pas inclus dans ce relevé les sources probables du traité ni les influences possibles sur son auteur. Nous nous sommes limitée aux auteurs, aux œuvres, aux personnages et

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Jean-Jacques Rousseau, préface d'Émile, p. 241. Le vicaire savoyard aura des propos semblables: « Triomphans quand ils [les philosophes] attaquent, ils sont sans vigueur en se deffendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne; ils ne s'accordent que pour disputer » (*Ibid.*, p. 568).

aux événements « littéraires » mentionnés dans le corps du texte ou en note de bas de page. Aux lectures du précepteur, il faut ajouter celles de deux personnages qui sont son prolongement ou dont il est le prolongement: les lectures liées aux interventions de l'auteur et celles qui concernent le vicaire savoyard, personnage créé par le précepteur parce qu'« il [lui] est trop permis de [se] défier de [ses] jugements<sup>114</sup> » pour assurer l'éducation religieuse d'Émile.

Nous nous arrêterons d'abord aux lectures qui sont suggérées au lecteur afin qu'il puisse approfondir un sujet. Puis, nous examinerons les références faites par le précepteur : les premières concernent la pédagogie, en commençant par celles, nombreuses, qui renvoient à Locke; compte tenu que l'histoire ancienne occupe aussi une place importante dans l'Émile, nous poursuivrons par l'étude des références à Plutarque et aux autres historiens; nous commenterons ensuite les lectures philosophiques et politiques; nous mentionnerons par la suite les éléments retenus après la lecture des bilans des voyageurs; après, nous examinerons les références plus littéraires; enfin, nous terminerons notre étude par les autres références selon leur ordre d'apparition dans le texte. Mises à part ces références, deux autres sortes de lectures ont été recensées : celles qui font l'objet de citations et celles qui sont tirées de la mythologie. Finalement, nous nous pencherons sur les lectures du précepteur religieux, soit celles du vicaire savoyard, et sur les interventions de Rousseau lui-même en matière de lecture.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> *Ibid.*, p. 357. <sup>114</sup> *Ibid.*, p. 558.

Dès le premier livre de *l'Émile*, le précepteur adopte – faut-il s'en étonner? – l'attitude décrite dans la préface par l'auteur: « Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins<sup>115</sup>. » Pourtant, ses propres remarques, qui suivent cette affirmation et qui illustrent ses propos, témoignent de ses lectures sur l'histoire antique de Rome et de Sparte. Une distinction s'impose dès lors entre les nombreuses lectures du précepteur, qu'il partage régulièrement avec le lecteur, et celles, très limitées, de son élève, qui seront décrites plus tard.

Si la plupart des dettes littéraires du précepteur sont avouées, il demeure parfois silencieux quant à la source de ses emprunts. C'est le cas lorsqu'il est question de la fierté déplacée, qu'il associe aux âmes vaines : « Je lis dans un livre qu'un étranger se présentant un jour dans la salle du fameux Marcel, celui-ci lui demanda de quel pays il était. Je suis Anglois, répond l'étranger. Vous Anglois? Réplique le danseur<sup>116</sup>. » Ici, on ne sait de quel livre il s'agit. Pierre Burgelin a toutefois retrouvé l'anecdote dans un livre d'Helvétius, De l'esprit<sup>117</sup>.

L'éducateur n'hésite pas à faire des recommandations de lecture au lecteur, lorsque ce qui a déjà été écrit sur le sujet abordé lui convient. Le premier ouvrage

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> *Ibid.*, p. 249. <sup>116</sup> *Ibid.*, p. 667.

qu'il veut lui faire lire est la République de Platon, qu'il qualifie de « plus beau traité d'éducation<sup>118</sup> ». Pour certains sujets qui nécessitent des connaissances particulières, il recommande des auteurs qui ont étudié ces questions, parfois dans des contrées lointaines (ce qui leur donnerait de la crédibilité). Ainsi, sur l'emmaillotement des enfants et sur le trop peu de liberté laissé aux membres des poupons, le précepteur suggère la lecture de La Loubere (Du royaume de Siam) et du Sieur le Beau (Avantures du Sr C. Le Beau, avocat en parlement, ou Voyage curieux et nouveau, parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale)119. Quant à la nécessité de l'exercice, il écrit : « on ne peut là-dessus donner de meilleures raisons ni des régles plus sensées que celles qu'on trouve dans le livre de Locke je me contenterai d'y renvoyer après avoir pris la liberté d'ajouter quelques observations aux siennes 120 ». Au suiet de la nécessité de s'accoutumer progressivement à tout changement, particulièrement pour le goût proprement dit, il renvoie à l'Arcadie de Pausanias et à Plutarque 121. Pour faire comprendre la mort aux enfants, il recommande le petit poème de Gessner, « charmant ouvrage [qui] respire une simplicité délicieuse », intitulé La mort d'Abel<sup>122</sup>. Au sujet des rapports des mœurs et des gouvernements, il avoue ne pouvoir faire mieux que Montesquieu et son De l'esprit des lois: « Les raports nécessaires des mœurs au gouvernement ont été si bien exposés dans le livre De l'esprit des loix, qu'on ne

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 1616, note 2 de la page 667. <sup>118</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> *Ibid.*, p. 371.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> *Ibid.*, p. 408.

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> *Ibid.*, p. 725.

peut mieux faire que de recourir à cet ouvrage pour étudier ces rapports 123. » Par ces recommandations, non seulement le précepteur met en lumière ses lectures, et le jugement qu'il pose sur elles – il devient ici critique littéraire, puisqu'il les recommande –, mais il incite le lecteur à se constituer, lui aussi, un bagage de lectures.

Au lieu d'indiquer précisément au lecteur les livres à lire, il y fait, le plus souvent, simplement allusion. Les auteurs qu'il évoque peuvent être des pédagogues qui l'ont, ou non, inspiré. C'est le cas de Locke avec lequel il semble généralement en accord, mais qu'il mentionne spécifiquement pour s'en distinguer. Lorsque le précepteur indique que le but de l'éducation est de préparer son élève à affronter toutes les vicissitudes de la vie, il fait référence au rocher de Malte. Selon Pierre Burgelin, cela est nécessairement une allusion soit à Locke et à son ouvrage De l'éducation des enfants soit à Sénèque et à ses Lettres à Lucilius 124, puisque les deux y évoquent ce fameux « rocher de Malte ». Au moment où il parle du rôle des pères, le précepteur renvoie à ses lectures de Plutarque et de Suétone 125. Encore une fois, puisque ces deux exemples sont aussi ceux qu'a choisis Locke, on ne peut savoir si le précepteur a lu Vie de Caton et Vie d'Auguste ou s'il reprend les exemples de De l'éducation des enfants, traduit par Coste 126. Assurément, il a lu

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> *Ibid.*, p. 850.
<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 1303, note 1 de la page 253.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> *Ibid.*, p. 1311, note 1 de la page 262.

Locke, qu'il qualifie de sage 127 ou de « raisoneur aussi exact 128 »; toutefois il s'y oppose à plusieurs reprises. Il conteste sa « grande maxime » qui prône le raisonnement avec les enfants<sup>129</sup>, ainsi que sa manière de donner l'habitude de la libéralité<sup>130</sup>. De plus, il ridiculise l'idée de Locke qui voulait faire apprendre la lecture à l'aide de dés<sup>131</sup> et il n'hésite pas à dénoncer ce qu'il perçoit être une contradiction dans la façon de protéger les enfants du froid : « Ce même homme qui veut que les enfants se baignent l'été dans l'eau glacée ne veut pas quand ils sont échauffés qu'ils boivent frais ni qu'ils se couchent par terre dans des endroits humides<sup>132</sup>. » Il se distancie aussi de Locke quand il est question de choisir un métier pour son élève : il ne souhaite pas qu'il soit vernisseur <sup>133</sup>, il préfère chercher un métier honnête et utile, d'où la menuiserie. En outre, il attaque la position de Locke qui place l'étude des esprits avant celle des corps, « puisque nos sens sont les premiers instrumens de nos connoissances 134 ». Il ne veut pas imiter Locke qui abandonne son élève lorsqu'il est « prêt à se marier [pour] le laisser auprès de sa maîtresse<sup>135</sup> » et il choisit de poursuivre son livre pour explorer la relation entre Émile et Sophie ainsi que l'éducation de cette dernière.

-

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> *Ibid.*, p. 271 et p. 371.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> *Ibid.*, p. 374.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> *Ibid.*, p. 338.

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> *Ibid.*, p. 358.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> *Ibid.*, p. 374.

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> *Ibid.*, p. 473.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> *Ibid.*, p. 552.

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> *Ibid.*, p. 692.

Il parle aussi d'autres écrits qui portent sur l'éducation. Quand il s'agit des rôles du gouverneur et du précepteur, le pédagogue, considérant qu'il n'y a qu'une éducation véritable (soit l'enseignement des devoirs de l'homme), refuse qu'on distingue entre l'enfant et l'élève. Il réfute la position de Xénophon qui divise la science à enseigner aux enfants dans son texte, aussi cité par Montaigne, sur l'éducation des Perses 136. Il approuve l'abbé de Saint-Pierre qui appelle « les hommes de grands enfants » et il rappelle son travail sur les liens politiques <sup>137</sup>. Il réprouve Hobbes qui qualifie de « méchant un enfant robuste 138 », mais, plus loin, il appuie quand même ce dernier lorsqu'il s'agit de limiter nos désirs, et ceux des enfants qu'on élève, afin d'éviter toute tyrannie. Pour prouver qu'il est nécessaire que les enfants bougent continuellement, il s'en remet aux systèmes de Platon et de Sénèque, comme l'avait fait avant lui Montaigne 139. Sur ce point, il rassemble « le sage Locke, le bon Rollin, le savant Fleuri, le pédant Crousaz », qui étaient unanimes quant à la nécessité d'exercer le corps des enfants 140. Il se réfère à Montaigne quand il s'agit de familiariser les enfants avec les idées de douleur, de souffrance et même de mort, afin de les rendre insensibles 141, et aussi quand il vante les esprits, « sinon instruits, du moins instruisables » 142. En outre, il reprend la comparaison de Pythagore entre le spectacle du monde et les jeux Olympiques,

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> *Ibid.*, p. 848 et p. 851.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 1372, note 1 de la page 344 et p. 371.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> *Ibid.*, p. 371.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> *Ibid.*, p. 487.

comme l'avait fait Montaigne avant lui <sup>143</sup>. Pour qualifier le bateleur qui donne à l'élève et au précepteur une leçon de physique et de modestie, il l'appelle le « bâteleur-Socrate », faisant référence à la méthode platonicienne <sup>144</sup>. Quelques pages plus loin, il revient à cette méthode, qu'il approuve, dans ces termes : « interroge comme Socrate <sup>145</sup> ». Il réitère la position de Fénelon qui voulait éviter qu'en matière d'éducation on sépare les travaux et les amusements, entendu que, s'ils sont mêlés, les premiers s'effectuent aisément <sup>146</sup>. Sur la parure des femmes, qui pourvoit aux omissions de la nature, il donne un exemple tiré d'un livre de Clément d'Alexandrie, *Pédagogue* <sup>147</sup>.

Même s'il s'intéresse à la pédagogie, de ses lectures, le précepteur retient particulièrement celles à caractère historique. Clairement, Plutarque est un des historiens qui l'ont le plus marqué. Nous commencerons donc par examiner les passages où Plutarque est évoqué, avant de passer aux autres historiens. Le précepteur parle de Plutarque et de l'éducation des Spartiates (*Vie de Lycurgue*) en indiquant qu'il faut « [faire] d'abord des poliçons » si on veut former des sages let aussi au moment d'expliquer l'utilité de la monnaie et de vanter la sagesse de Lycurgue d'avoir choisi le fer comme moyen d'échange le l'utilité de la monnaie et de son élève Alexandre le

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 525.

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> *Ibid.*, p. 440.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> *Ibid.*, p. 446.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> *Ibid.*, p. 709.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> *Ibid.*, p. 714.

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> *Ibid.*, p. 462.

Grand, à qui on transmet des enseignements utiles et non des connaissances qu'il peut stérilement exposer<sup>150</sup>. Pour éviter qu'on ne juge trop rapidement le caractère des enfants, il illustre ses propos en se référant à Caton, à Sylla et à César, ce qui montrerait sa lecture de la Vie de Caton d'Utique de Plutarque. Quand il vante les mérites de celui-ci et sa capacité à bien « peindre les grands hommes dans les petites choses », il fait référence, en nommant les personnages principaux, à six de ses ouvrages : Vie de Fabius Maximus, Vie d'Agésilas, Vie de Jules César, Vie d'Alexandre, Vie d'Aristide et Vie de Philopémen<sup>151</sup>. Il assure que les livres d'histoire offrent de meilleures leçons de philosophie que les spéculations abstraites et il donne comme exemple une conversation entre Pyrrhus et Cyneas, provenant de Vie de Pyrrhus, de Plutarque 152. Lorsqu'il insiste pour que les pédagogues se mettent à la hauteur de leur élève, au lieu de le rabaisser (le maître peut ainsi garder son autorité s'il est lui-même coupable de faiblesse), il donne l'exemple du général Catulus, dans Vie de Caïus Marius du même Plutarque 153, et du seigneur de Langey chez Montaigne 154. C'est aussi de Plutarque, du « bon Plutarque », dont il s'agit quand il dénigre les superstitions 155. Ouant aux riches qui souhaitent habiter dans des palais, il rappelle deux anecdotes tirées, l'une, de Plutarque (Dicts notables des anciens roys, princes et grands capitaines) et,

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 425.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> *Ibid.*, p. 531.

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> *Ibid.*, p. 533.

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> *Ibid.*, p. 539.

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> *Ibid.*, p. 664. <sup>155</sup> *Ibid.*, p. 556.

l'autre, de Diogène Laërce (Vies des philosophes), que mentionne aussi Montaigne<sup>156</sup>.

Le précepteur insiste sur l'utilité de lire les historiens pour en tirer des leçons morales, nommément Hérodote, qui raconte que les jeunes Lydiens se divertissaient pour oublier la faim 157. Sur les descriptions détaillées des combats, il rappelle les œuvres de Polybe<sup>158</sup>. Pour critiquer la fidélité des historiens, il a assurément lu plusieurs livres d'histoire. Il commence ainsi sa critique : « N'avezvous jamais lü *Cléopatre* ou *Cassandre*, ou d'autres livres de cette espéce? L'auteur choisit un événement connu, puis l'accomodant à ses vües, l'ornant de détails de son invention, de personnages qui n'ont jamais existé et de portraits imaginaires, entasse fictions sur fictions pour rendre sa lecture agréable 159. » Il critique également les historiens modernes (Davila, Guicciardin, Strada, Solis, Machiavel, de Thou et Vertot, pour lequel, toutefois, il atténue sa critique), qu'il connaît donc, eux qui ne font que des portraits 160. Il a apprécié la lecture de Tacite, de Thucydide (« on ne croit plus lire, on croit voir 161 »), du « bon Hérodote 162 » et, du côté des historiens modernes, il loue Charles Duclos, tout en admettant que « nous n'aurons plus de Suétone », et il dénigre Ramsay 163. Il ajoute qu'il ne faut pas se fier aux succès apparents des grands hommes, mais à leur bonheur intime, et

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> *Ibid.*, p. 681.

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> *Ibid.*, p. 410.

<sup>159</sup> Ibid., p. 528. L'auteur de ces deux ouvrages est La Calprenède.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> *Ibid.*, p. 529.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> *Ibid*..

il illustre ses propos avec l'exemple d'Auguste (tiré de Vie d'Auguste de Suétone), comme l'avait fait Montaigne 164. Sur la puissance des signes royaux, par opposition aux discours, il fait référence à plusieurs événements rapportés dans les livres suivants : Histoires d'Hérodote, Histoire romaine de Tite-Live, Vie d'Alexandre de Plutarque et Vies des philosophes de Diogène Laërce 165. Sur la possibilité de résister aux mauvaises tentations, il rapporte un fait que retient l'historien Aurélius Victor dans De virus illustribus : des hommes auraient sacrifié leur vie pour une nuit avec Cléopâtre 166. Il méprise l'enflure moderne du langage et il se souvient des phrases lapidaires de Xénophon<sup>167</sup>. Sur les femmes naturellement vertueuses, il prend ses exemples dans l'Histoire romaine de Catrou et Rouillé<sup>168</sup>. Il loue Hérodote et Tacite pour leurs descriptions des mœurs qui permettaient de connaître les hommes 169. Plus loin, il approuve les descriptions de Ctesias, de Pline et d'Hérodote, qui sont désapprouvées par ses contemporains 170. Il a peut-être lu l'Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand de Voltaire lorsqu'il dit que le czar Pierre connaissait le métier de charpentier<sup>171</sup>, cela pour faire accepter celui d'Émile.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 531.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> *Ibid.*, p. 534.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 647.

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> *Ibid.*, p. 650.

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> *Ibid.*, p. 675.

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> *Ibid.*, p. 742.

<sup>169</sup> Ibid., p. 829.

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> *Ibid.*, p. 830.

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> *Ibid.*, p. 478.

En plus de faire un homme de son élève, le précepteur veut aussi en faire un citoyen et ce sont des ouvrages traitant de politique qu'il évoque pour parvenir à cette fin. Au sujet du pouvoir réel des dirigeants, il mentionne Thémistocle qui disait que les souverains étaient menés par leur entourage, lui-même mené par d'autres intérêts privés 172. En matière d'études politiques, il s'insurge contre les lecteurs qui encensent Grotius, qui n'appuie ses théories que sur des poètes (De jure belli ac pacis)<sup>173</sup> et qui donne de faux principes du droit de la guerre<sup>174</sup>. Il ne comprend pas que ces mêmes lecteurs blâment Hobbes qui, lui, s'appuie sur des sophistes (De cive et Léviathan)<sup>175</sup>, puisque ces deux auteurs prônent exactement les mêmes principes. Il rappelle la qualité du travail de Montesquieu, « l'illustre Montesquieu », sur le droit positif des gouvernements 176 dans De l'esprit des lois. Il déplore le projet, que propose l'abbé Saint-Pierre, qui vise à associer les États européens <sup>177</sup>, ainsi que le manque de vision de ce dernier <sup>178</sup>.

Puisque le précepteur prône le livre de la nature pour son élève, il insiste sur l'importance des voyages. Bien qu'il souhaite qu'Émile fasse lui-même ses propres constatations, le précepteur, lui, fait souvent référence aux comptes rendus des voyageurs. Sur la nécessité de coiffer la tête, qu'il souhaite nue, il se rapporte à

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> *Ibid.*, p. 836.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> *Ibid.*, p. 849.

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> *Ibid.*, p. 836.

<sup>176</sup> Ibid., p. 836 et p. 851 (les lois d'Auguste, mentionnées dans ce passage, sont étudiées dans Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, aussi de Montesquieu).

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> *Ibid.*, p. 848.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> *Ibid.*, p. 851.

sa lecture de Chardin (Voyages de Monsieur le chevalier Chardin, en Perse, et autres lieux de l'Orient), qui indique que c'est le climat qui exige que les Perses portent le turban 179. Hérodote aurait aussi remarqué que le turban nuit à la solidité du crâne (il s'agit là d'une référence à la Lettre à d'Alembert où ce constat est déià énoncé)<sup>180</sup>. Quand il relate les usages de la maison ottomane, en particulier la nécessité pour le grand seigneur de travailler de ses mains, Pierre Burgelin affirme qu'il a lu Tavernier et sa Nouvelle relation de l'intérieur du sérail du Grand Seigneur<sup>181</sup>. Il évoque Thalès, Platon et Pythagore sur les bienfaits du voyage à pied<sup>182</sup>. Lorsqu'il vante la formation que peuvent entraîner les voyages, il ajoute qu'on ne peut affirmer la réalité des faits sur la foi des écrits des voyageurs tels Paul Lucas ou Tavernier, comme on ne peut réciter et s'approprier les dires de Platon ou de Raymond Lulle (et son Ars magna), puisque, pour connaître les hommes, il faut les fréquenter et non lire sur eux<sup>183</sup>. Il regrette les Platons et les Pythagores qui ne voyageaient ni par intérêt ni pour instruire les hommes, mais bien pour les étudier<sup>184</sup>.

Le précepteur n'a pas lu que des œuvres de pédagogues, d'historiens, de philosophes politiques ou de voyageurs, et il n'est pas rare qu'il se souvienne d'autres lectures, dans un registre varié. Ainsi, il justifie la différence qu'il fait

179

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> *Ibid.*, p. 373.

<sup>180</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> *Ibid.*, p. 1445, note 1 de la page 479.

<sup>82</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> *Ibid.*, p. 827.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> *Ibid.*, p. 831.

entre les mots *infans* et *puer* en s'appuyant sur Valére Maxime et son *Faits et dits mémorables*<sup>185</sup>. Pour ce qui est des maladies des enfants, il reprend les propos de Boerhave<sup>186</sup>. Sur la proportion entre les besoins et les facultés de l'homme, il rappelle les propos de Favorin<sup>187</sup>. Il va même jusqu'à blâmer Hermès, qui est l'inventeur de l'écriture selon les Grecs :

On dit qu'Hermès grava sur des colonnes les élémens des sciences, pour mettre ses découvertes à l'abri d'un déluge. S'il les eût bien imprimées dans la tête des hommes, elles s'y seroient conservées par tradition. Des cerveaux bien préparés sont les monumens où se gravent le plus sûrement les connoissances humaines<sup>188</sup>.

D'ailleurs, Rousseau, dans son *Premier discours*, regrettait déjà l'invention des caractères typographiques à cause desquels « les dangereuses rêveries de Hobbes et de Spinoza resteront à jamais 189 ». Il fait allusion à Épictète, dont la vie est racontée par Origène dans *Contre Celse* 190. Il loue l'écriture de la Bible dans les termes suivants : « Il est impossible d'imaginer un langage plus modeste que celui de la Bible, précisément parce que tout y est dit avec naïveté 191. » Il est contre La Motte et l'abbé Terrasson qui croient au progrès de la raison humaine, se rangeant plutôt du côté de Fontenelle qui abhorre l'accumulation des connaissances 192. Sur l'idée d'aller chercher la nourriture exotique là d'où elle vient, il se rappelle

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> *Ibid.*, p. 305.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 454.

Jean-Jacques Rousseau, Premier discours, p. 27-28.

<sup>190</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 510.

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> *Ibid.*, p. 649.

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> *Ibid.*, p. 676.

l'histoire d'Apicius qui alla en Afrique chercher des écrevisses, dans le Banquet des sophistes, d'Athénée 193. Sur la relation amoureuse, il s'oppose au philosophe Aristippe, dont il a aussi lu la position dans le livre de Diogène Laërce 194. Il rappelle une loi du Deutéronome qui ne punissait les filles victimes de violence que si elles n'avaient pas cherché à avoir de l'aide 195. Il loue le fait que, dans la République de Platon, les femmes et les hommes étaient soumis aux mêmes exercices physiques 196, de la même façon que les filles de Sparte faisaient les mêmes exercices militaires que les garçons<sup>197</sup>. Au sujet de l'emprise des femmes vertueuses, il conte une anecdote qu'il attribue à Brantôme 198. Il nie l'utilité de lire Daubenton pour les classements botaniques 199 (comme celle des Offices de Cicéron pour quiconque veut être homme de bien<sup>200</sup>).

Le précepteur a aussi lu quelques œuvres de littérature (au sens de « belles lettres »). C'est ce dont il nous fait part lorsqu'il fait référence à Monsieur de Pourceaugnac, la pièce de Molière, pour illustrer le déroulement d'une expédition non autorisée de son élève<sup>201</sup>. Les références au camp de Saül et aux chevaux de Rhésus renvoient à Samuel et à l'Iliade<sup>202</sup>. Il nomme un des héros homériques.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> *Ibid.*, p. 679.

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> *Ibid.*, p. 684.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> *Ibid.*, p. 696.

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> *Ibid.*, p. 699.

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> *Ibid.*, p. 704.

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> *Ibid.*, p. 745.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> *Ibid.*, p. 772.

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> *Ibid.*, p. 767.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> *Ibid.*, p. 368.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> *Ibid.*, p. 388.

Achille, au sujet du courage<sup>203</sup>. Plus tard, il revient à Homère pour convaincre des méfaits liés à la consommation de viande en donnant comme exemple la cruauté des cyclopes carnivores et l'amabilité des Lotophages végétariens, leur tempérament respectif dépendant de leur consommation de chair<sup>204</sup>. Le précepteur, qui voudrait que l'apprentissage exige un effort, pour ne pas « laisser affaisser nôtre esprit dans la nonchalance », loue Boileau qui « se vantoit d'avoir appris à Racine à rimer difficilement<sup>205</sup> ». Il révèle qu'il a lu l'*Avocat Patelin*, adaptation par l'abbé D.-A. de Brueys de la célèbre farce, au moment où il est question de Guillaume qui aime prendre le mérite de l'ouvrage qu'un autre a accompli à sa place<sup>206</sup>. Il est clair que le précepteur a lu des romans orientaux et qu'il les a aimés. Il vante ces romans dont la « lecture a je ne sais quoi d'attendrissant<sup>207</sup> ». puisqu'ils comportent un sens de la fatalité – les changements d'état étant toujours possibles – qui engendre l'empathie. Au passage, dans une note, il ne manque pas de répondre à un « auteur illustre [qui] dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul » (bien qu'il ne soit pas nommé, il s'agit sans aucun doute de Diderot dans la préface de son Fils naturel), en précisant qu'il n'y a que le bon qui soit seul, puisqu'il faut être en société pour vouloir du mal aux autres<sup>208</sup>. Il prône l'apprentissage d'une seule langue et il s'oppose aux traductions de Cicéron et de Virgile qu'on exige des enfants<sup>209</sup>. Sur le génie, duquel les hommes d'esprit ne peuvent être tenus

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> *Ibid.*, p. 479.

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> *Ibid.*, p. 507.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> *Ibid.*, p. 341.

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> *Ibid.*, p. 347.

responsables, il mentionne Racine et Boileau qui auraient pu n'être que des Pradon ou des Cotin<sup>210</sup>. Il résume les propos d'Horace sur la simplicité volontaire : « Quiconque jouit de la santé et ne manque pas du nécessaire, s'il arrache de son cœur les biens de l'opinion est assés riche<sup>211</sup>. »

Toute proportion gardée, le précepteur ne se présente donc pas comme un grand consommateur de fiction. À cette liste d'hommes de lettres et de fictions, il faut cependant ajouter Robinson Crusöé de Defoe et Télémaque de Fénelon. Non seulement le précepteur a lu ces œuvres de fiction, mais il estime que ce sont les deux seules qui méritent l'attention de son élève, et il met de côté les autres auteurs, qu'ils soient historiens, voyageurs, philosophes ou plus généralement hommes de lettres, qu'il a pourtant lus en grand nombre et qui l'ont aidé à constituer sa pensée. De plus, il nie tout intérêt aux fables dans la pédagogie. Nous discuterons de ces choix du précepteur dans une partie subséquente qui traite des lectures d'Émile.

À quelques reprises, le précepteur a recours à des citations, qui ne permettent aucun doute sur ses lectures. Il cite Buffon et son Histoire naturelle sur l'emmaillotement des enfants<sup>212</sup>, sur les erreurs de perception la nuit<sup>213</sup> et sur la

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> *Ibid.*, p. 537. <sup>211</sup> *Ibid.*, p. 691. <sup>212</sup> *Ibid.*, p. 254 et p. 278.

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> *Ibid.*, p. 382-383.

variation de l'âge de la puberté selon qu'on est élevé en campagne ou en ville<sup>214</sup>; Ovide au sujet de l'abstinence, qu'il juge impérative dans Amours<sup>215</sup>, et de l'inconscience des poupons<sup>216</sup>; Quintilien et son *Institution oratoire* sur la nécessité de ne pas rendre odieuses les études<sup>217</sup>; Horace et ses *Odes* pour illustrer « l'aimable naturel » des femmes, qu'il oppose aux colères des garçons<sup>218</sup>, et pour permettre à Émile de choisir sa religion (Montaigne l'avait aussi cité<sup>219</sup>), de même que ses Épîtres au sujet de la gourmandise<sup>220</sup>; Plutarque, dans S'il est lovsible de manger chair, sur l'opportunité de manger de la viande<sup>221</sup>, et dans Traité de l'amour, sur le fait qu'on ne connaît de Dieu que le nom<sup>222</sup>; Pétrone et son Satiricon sur les biens – notamment en matière de beaux-arts – que les riches se procurent seulement parce qu'ils sont inaccessibles aux autres; Juvénal et sa Satire II sur la distinction des métiers selon le sexe<sup>223</sup>; Virgile et son Énéide sur la volatilité d'un état heureux, qui engendre la compassion<sup>224</sup>; Montaigne et sa louange de Plutarque qui décrit plus les états d'esprit que le déroulement des événements dans ses biographies<sup>225</sup>; Le Beau et son Avantures du Sieur C. Le Beau, avocat en parlement [...], pour prouver qu'à l'âge de raison le corps a moins

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> *Ibid.*, p. 495.

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> *Ibid.*, p. 744.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> *Ibid.*, p. 358.

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> *Ibid.*, p. 751.

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> *Ibid.*, p. 558.

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> *Ibid.*, p. 410.

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> *Ibid.*, p. 555.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> *Ibid.*, p. 476.

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> *Ibid.*, p. 507.

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> *Ibid.*, p. 530.

besoin de se développer que l'esprit<sup>226</sup>; Duclos et ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle* qui porte sur la politesse et les bonnes manières, qui sont naturelles chez les gens bienveillants<sup>227</sup>; Le Tasse et sa *Jérusalem délivrée* lorsqu'il est question de la versatilité des femmes en matière de coquetterie et de leur capacité d'adaptation aux circonstances<sup>228</sup>, et pour faire part de l'embarras difficilement camouflé de Sophie lorsqu'elle rencontre Émile<sup>229</sup>; Homère et son *Odyssée*, dans une note, au moment où il explique à la mère de Sophie ce que sont les jardins d'Alcinoüs<sup>230</sup>; Sénèque et son *De tranquilliate animi* sur la mixité des états de guerre et de paix qui ne sont jamais absolus<sup>231</sup>. Il arrive même au précepteur de citer Rousseau et son *Contrat social* lorsqu'il est question de l'éducation politique d'Émile<sup>232</sup>.

Le précepteur a aussi recours à la mythologie. Nous avons séparé ces références des autres puisqu'il est possible qu'elles soient liées à un savoir commun plutôt qu'à des lectures. C'est le cas lorsqu'il qualifie de « fable » l'histoire de Thétis et du Styx<sup>233</sup>, pour illustrer la vulnérabilité des enfants. À propos de la force des enfants, il rappelle l'épisode de Pallas qui sort de la tête de Jupiter<sup>234</sup>. Pour ce qui est de l'apprentissage d'objets nouveaux, l'exemple qu'il choisit est celui

--

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> *Ibid.*, p. 638.

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> *Ibid.*, p. 669.

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> *Ibid.*, p. 734.

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> *Ibid.*, p. 777.

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> *Ibid.*, p. 783.

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> *Ibid.*, p. 848.

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> *Ibid.*, p. 840.

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> *Ibid.*, p. 259-260.

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> *Ibid.*, p. 280.

d'Andromaque et d'Hector avec son panache qui effraie Astvanax<sup>235</sup>. Il illustre la difficile tâche des éducateurs en rappelant qu'Achille a été élevé par le centaure Chiron<sup>236</sup>. Lorsqu'il est question du mauvais jugement qu'entraîne l'ignorance, il rappelle qu'Ajax craignait de se mesurer à Achille, qu'il connaissait, mais qu'il était prêt à affronter Jupiter<sup>237</sup>. Pour écarter du métier de forgeron son élève, il lui suffit de rappeler la figure d'un cyclope<sup>238</sup>. Au sujet du travail qui doit être jugé selon la qualité du résultat et non celle du travailleur, il parle de Midas, en confondant deux anecdotes : celle où il transforme tout en or et celle où Apollon se venge en lui faisant pousser des oreilles d'âne<sup>239</sup>. Quand il s'agit de résister à la tentation, il évoque Ulysse<sup>240</sup>. S'il est question de l'emprise des femmes sur les hommes, il rappelle les faiblesses d'Hercule et de Samson, soumis à Omphale et à Dalila<sup>241</sup>. Pour qualifier une petite fille capricieuse qui voulait vainement avoir de la grâce, il la compare à Minerve<sup>242</sup>. Sur la vanité des parures des femmes, il indique que les plus belles y ont le moins recours, donnant comme exemple Vénus et Junon<sup>243</sup>. Quand Émile se montre généreux en partageant un prix gagné à la course, il est comparé à Énée<sup>244</sup>; Sophie, qui relève aussi le défi de la course, est, elle, comparée à Atalante<sup>245</sup>. Pour le maître, « Hercule est vangé » lorsque Sophie

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> *Ibid.*, p. 393.

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> *Ibid.*, p. 554.

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> *Ibid.*, p. 477.

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> *Ibid.*, p. 479.

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> *Ibid.*, p. 490 et p. 652.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> *Ibid.*, p. 697.

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> *Ibid.*, p. 709.

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> *Ibid.*, p. 714.

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> *Ibid.*, p. 806.

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> *Ibid.*, p. 807.

échoue à imiter Émile dans des travaux de menuiserie réservés aux hommes<sup>246</sup>. Sophie est aussi comparée à Circé qui se donne à Ulysse parce qu'il lui avait résisté<sup>247</sup>. Lorsque le maître explique à Émile les soins qu'il a pris pour son éducation, il lui dit qu'il n'a pu rendre son âme invulnérable bien qu'il l'ait trempée dans le Styx<sup>248</sup>. Enfin, le précepteur compare les paroles du vicaire savoyard à celles du « divin Orphée [qui apprend] aux hommes le culte des Dieux<sup>249</sup>».

Le vicaire savoyard est un personnage mis en scène par le précepteur. Il assure l'éducation religieuse d'Émile par le biais de deux discours : le premier sur la religion naturelle et le deuxième sur les religions révélées. Il a lui aussi un imposant bagage littéraire. Il a lu Descartes, puisqu'il parle de la disposition de doute nécessaire, selon cet auteur, à la recherche de la vérité<sup>250</sup>. C'est avec ironie qu'il peint « l'illustre Clarke éclairant le monde<sup>251</sup> », en faisant état des inventions philosophiques. Sur les sensations et les jugements qui en découlent, il fait référence à M. de la Condamine et à son livre intitulé Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale<sup>252</sup>. Il met en doute les travaux de Descartes et de Newton<sup>253</sup>. Il rejette la possibilité que le monde soit

<sup>&</sup>lt;sup>246</sup> *Ibid.*, p. 808.

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> *Ibid.*, p. 810.

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> *Ibid.*, p. 815.

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> *Ibid.*, p. 606. Pierre Burgelin affirme que cette comparaison surprenante servait à inclure une gravure; voir p. 1569, note 2 de la page 606. 250 *Ibid.*, p. 567.

<sup>&</sup>lt;sup>251</sup> *Ibid.*, p. 570.

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> *Ibid.*, p. 572.

<sup>253</sup> Ibid., p. 576. Il renvoie à un livre de Descartes, Principes de la philosophie.

fortuit et dit : « Cependant si l'on me venoit dire que des caractères d'imprimerie projettés au hazard ont donné l'Énéïde toute arrangée, je ne daignerois pas faire un pas pour aller vérifier le mensonge<sup>254</sup>. » Il se positionne dès lors dans un débat important de l'époque sur l'aspect contingent, ou non, de la nature<sup>255</sup>. Il se moque de l'alchimiste Julius Camillus qui, à l'exemple de Prométhée, aurait fabriqué un petit homme<sup>256</sup>. Il confirme qu'il a lu le livre *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* de Nieuventit « avec surprise, et presque avec scandale<sup>257</sup> », puisque l'auteur ne mentionne pas ce qu'il y a de plus merveilleux, soit l'unité du tout. Il réfute, lui aussi, Locke. Cette fois, c'est sa position sur les substances pensantes qui est critiquée :

Vous réfléchirez sur cela; pour moi je n'ai besoin, quoi qu'en dise Locke, de connoitre la matière que comme étendüe et divisible pour être assuré qu'elle ne peut penser, et quand un philosophe viendra me dire que les arbres sentent et que les rochers pensent, il aura beau m'embarrasser dans ses argumens subtils, je ne puis voir en lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme<sup>258</sup>.

Le vicaire paraphrase Plutarque qui croyait aussi qu'il ne fallait pas exiger le prix avant la victoire et, par extension, que Dieu ne devait pas, aux hommes, la récompense avant qu'ils ne l'aient méritée<sup>259</sup>. Il cite le psaume 115 sur la bonté de

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 579.

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> À ce propos, voir l'article de Jean Deprun, « Quand la nature lance les dés... ou Préhistoire des "singes dactylographes" », dans *le Jeu au XVIIIe siècle. Colloque d'Aix-en- Provence (30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai 1971)*, Aix-en-Provence, ÉDISUD, 1976, p. 49-60.

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 579.

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> *Ibid.*, p. 580.

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> *Ibid.*, p. 584-585.

<sup>&</sup>lt;sup>259</sup> *Ibid.*, p. 589.

Dieu qui rendra heureux les bons<sup>260</sup>. Montaigne est qualifié de sceptique, car il fait grand cas de coutumes isolées et lointaines qui vont à l'encontre du principe de justice innée, principe indéniable selon le vicaire<sup>261</sup>.

Dans son deuxième discours, qui porte sur les religions révélées, le vicaire cite De la sagesse de Charron pour démontrer à quel point la religion est tributaire du lieu de naissance<sup>262</sup>. Sur les miracles qui prouvent la doctrine au lieu de l'inverse, il réfère au Deutéronome<sup>263</sup>. Pour choisir une religion, il insiste sur la nécessité de les connaître toutes, contrairement aux stoïciens qui, selon Plutarque (dans Contredicts des philosophes stoïques)<sup>264</sup>, n'en étudiaient qu'une partie pour voir si sa thèse était ou non prouvée. Dans une note, il est question de Reuchlin, dont l'histoire est racontée par Basnage dans son livre L'histoire et la religion des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent<sup>265</sup>. Dans une autre note, le vicaire fait référence à Bayle lorsqu'il est question du fanatisme religieux<sup>266</sup> et à Chardin, qu'il cite, au sujet des mœurs en Orient<sup>267</sup>. Ses lectures sont donc, elles aussi, variées. On retrouve les auteurs chers au précepteur : Plutarque, Montaigne, Locke et aussi Virgile et Chardin. Par contre, ses lectures incluent aussi des auteurs plus récents qu'on ne retrouve pas chez le précepteur : Descartes, Clarke, La Condamine, Charron, Bossuet, Basnage et Bayle.

260

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> *Ibid.*, p. 591.

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> *Ibid.*, p. 609.

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> *Ibid.*, p. 613.

<sup>&</sup>lt;sup>264</sup> *Ibid.*, p. 618.

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> *Ibid.*, p. 1581, note 4 de la page 620.

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> *Ibid.*, p. 633.

Comme le précepteur, le vicaire a aussi recours à la mythologie, qui peut relever de ses lectures ou d'un savoir commun. Par exemple, en affirmant l'existence d'une conscience humaine, il mentionne les rapports admiratifs qu'avaient les hommes avec les dieux (Jupiter et Vénus). Cette même admiration se retrouve envers des hommes, comme Xénocrate et Lucrèce, qui avaient pourtant une conduite contraire à celle des dieux<sup>268</sup>. Sur la difficulté de voir la vertu, il réfère à la fable de Protée<sup>269</sup>.

À ce précepteur dédoublé, il faut ajouter les interventions que fait Rousseau à titre d'auteur. Ces interventions de l'auteur sont repérables par les adjectifs possessifs qu'il utilise quand il est question des œuvres que Rousseau a écrites. Il n'hésite pas à renvoyer à ses autres ouvrages<sup>270</sup>, particulièrement quand il est question de politique. Il se confère même une certaine autorité : « Dans mes Principes du droit politique, il est démontré que nulle volonté particulière ne peut être ordonnée dans le sistême social<sup>271</sup> » et, plus loin, « Cela est prouvé dans un essai sur le principe de la mélodie qu'on trouvera dans le recueil de mes écrits<sup>272</sup> » (Nous soulignons.). Rousseau, comme son précepteur, mais à l'encontre du vicaire, se pose en critique par ses recommandations. De plus, et surtout, il revendique son rôle d'écrivain

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 634.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> *Ibid.*, p. 598.

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> *Ibid.*, p. 602.

<sup>&</sup>lt;sup>270</sup> Ibid., p. 311 (Principes du droit politique); p. 373 (Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles); p. 556 (Discours sur l'inégalité); p. 672 (Principe de la mélodie); p. 796 (Discours sur l'inégalité), p. 840-842 (extraits et résumés du Contrat social).

sérieux, malgré sa difficile conciliation avec la profession d'homme de lettres, qu'il hésite à assumer<sup>273</sup>.

En plus de ces interventions de Rousseau qui peuvent surprendre, un autre constat s'impose : la lecture d'une œuvre paraît souvent passer par un tiers qui l'a déjà citée. C'est souvent Montaigne qui sert d'intermédiaire aux auteurs anciens, bien que son nom ne soit pas mentionné. Il devient alors difficile d'affirmer si le précepteur a lu l'œuvre originale ou s'il s'est contenté des paroles rapportées. Par exemple, Montaigne cite Xénophon<sup>274</sup> quand il est question de la divisibilité de la science à enseigner aux enfants. Le précepteur, lui, pour illustrer la même pensée, ne mentionne que Xénophon<sup>275</sup>. De même, quand il est question de la place du jeu dans l'éducation, le précepteur fait référence à l'éducation des enfants selon Platon et selon Sénèque<sup>276</sup>; c'est précisément cet exemple qu'avait choisi Montaigne avant lui<sup>277</sup>. L'intermédiaire est de nouveau passé sous silence lorsqu'il question des Agrigentins qui construisaient des demeures d'une grande importance comme s'ils comptaient y vivre éternellement<sup>278</sup>. Si la lecture de Diogène Laërce est

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 672.

<sup>273</sup> À ce propos, voir le chapitre précédent.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 681.

<sup>&</sup>lt;sup>274</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, p. 1315, note 1 de la page 266. Pierre Burgelin a retracé la citation: Michel de Montaigne, *Essais*, Paris, éd. Villey, tome I, 1922-1923, p. 182. <sup>275</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> *Ibid.*, p. 1372, note 1 de la page 344. Pierre Burgelin a retracé la citation : Michel de Montaigne, op. cit., tome I, p. 213-214 et tome II, p. 469 (d'après *Lois*, VII, 794d et 802a et d'après *Lettres à Lucilius*, LXXXVIII, 19).

explicitement reconnue dans le texte<sup>279</sup>, il n'en va pas de même pour Montaigne, dont le narrateur ne se réclame jamais clairement<sup>280</sup>. Le doute subsiste quant aux emprunts du précepteur. A-t-il adopté les exemples de Montaigne ou les a-t-il trouvés lui-même dans ses lectures de Xénophon, de Platon, de Sénèque et de Laërce?

Il arrive aussi qu'il y ait deux intermédiaires. Dans ce cas, seulement un des deux intermédiaires est signalé, alors que l'auteur « original » est occulté. C'est ce qui arrive lorsque le spectacle du monde est comparé aux jeux Olympiques<sup>281</sup>. Bien que cette comparaison ait d'abord été faite par Cicéron<sup>282</sup>, le précepteur ne mentionne que Pythagore qui l'a reprise, occultant Montaigne qui a, peut-être, servi aussi d'intermédiaire<sup>283</sup>. Ici aussi, on ignore lequel (ou lesquels) des trois auteurs le précepteur a lu.

Dans tous ces cas, il n'est pourtant jamais question explicitement de Montaigne dans les propos du précepteur. C'est le même phénomène pour Locke, dont le nom n'est aucunement mentionné lorsqu'il sert d'intermédiaire. C'est le cas pour l'allusion au rocher de Malte<sup>284</sup> auquel fait référence Sénèque<sup>285</sup> et que reprend

<sup>284</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>&</sup>lt;sup>279</sup> Ibid., p. 1625, note 2 de la page 681. Pierre Burgelin a retracé la référence : Diogène Laërce, Vie des philosophes, VIII, 63.

<sup>&</sup>lt;sup>280</sup> *Ibid.*, Pierre Burgelin, lui, a retracé l'allusion : Michel de Montaigne, op. cit., tome II, p. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> *Ibid.*, p. 1481, note 2 de la page 525. Pierre Burgelin a retracé l'allusion : Cicéron, *Tusculanes*,

V, 3.

283 *Ibid.*, Pierre Burgelin a retracé l'allusion : Michel de Montaigne, *op. cit.*, tome I, p. 203-024.

Locke<sup>286</sup>. De plus, au moment où il parle du rôle des pères<sup>287</sup>, le précepteur renvoie à Plutarque et à Suétone<sup>288</sup>; la contribution de Locke, qui utilise les deux mêmes exemples, n'est pas indiquée<sup>289</sup>.

Cette filiation des lectures, toujours discrète, permet néanmoins de légitimer les lectures et les références du précepteur. Les textes de ses prédécesseurs appuient doublement, voire triplement, ses propos.

De ce relevé exhaustif, nous pouvons affirmer que la plupart des citations que fait le précepteur, contrairement à ses références, proviennent des poètes grecs et latins (Ovide, Quintilien, Horace, Plutarque, Pétrone, Juvenal, Virgile, Sénèque). Un petit nombre seulement concernent des écrivains des trois siècles précédents (Buffon, Montaigne, Le Beau, Duclos, Le Tasse).

Toutes ces traces de lecture, quelle que soit l'utilisation qu'on en fait, sont à mettre en relation avec les prescriptions pédagogiques de l'époque. Puisque le précepteur favorise deux romans, nous rappelons brièvement, dans un premier temps, les œuvres de fiction dont les éducateurs recommandaient la lecture et celles que les héros littéraires lisaient. Ainsi, souvenons-nous que Locke voulait éviter ces

<sup>&</sup>lt;sup>285</sup> *Ibid.*, p. 1303, note 1 de la page 253. Pierre Burgelin a retracé l'allusion : Sénèque, *Lettres à Lucilius*, CVII, 7.

<sup>&</sup>lt;sup>286</sup> Locke, *op. cit*, p. 31, § 6.

Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 262.

<sup>&</sup>lt;sup>288</sup> *Ibid.*, p. 1311, note 1 de la page 262. Pierre Burgelin a retracé les allusions : Plutarque, *Vie de Caton*, 41 et Suétone, *Vie d'Auguste*, 64.

<sup>&</sup>lt;sup>289</sup> Locke, op. cit., p. 94, § 71.

« fictions absolument vaines [qui] insinu[ent] dans l'esprit des germes de vice et folie<sup>290</sup> ». Comme lui, Rollin veut éviter les romans, et même en grande partie le théâtre, compte tenu du danger qu'ils représentent. Il y a quelques exceptions : Esther et Athalie de Racine et les épopées d'Homère. Bruzen de La Martinière en a choisi d'autres que celles du précepteur d'Émile : Don Quixotte, Le roman comique, La princesse de Clèves, Zaïde, Gis Blas de Santillane. La princesse de Clèves est aussi adoptée par les personnages de Prévost dans Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde; ils optent aussi pour les œuvres de Racine et de La Bruyère. En plus, deux ont lu Télémaque. On retrouve La Bruyère, avec Théophraste et Molière, dans Le neveu de Rameau de Diderot. Dans L'ingénu, La Fontaine, Molière, Racine et Fénelon sont loués. En matière de romans, les lectures du précepteur d'Émile apparaissent, compte tenu de ces constatations, peu nombreuses.

Dans un deuxième temps, si on s'éloigne des belles-lettres, faisons un croisement entre les lectures du précepteur et celles prescrites par les pédagogues contemporains. Pour Rollin et Fleury, l'écriture sainte représentait la lecture par excellence, mais elle n'est que brièvement mentionnée par le précepteur, bien qu'il en admette la qualité. Rollin abhorrait la lecture des philosophes abstraits. Lui et Fleury prônaient la lecture de l'histoire, qui rend vivantes et concrètes toutes les leçons de vie et de vertu, ce qui n'est pas sans rappeler les lectures du précepteur, qui se sont révélées par ses multiples références. Chez les héros romanesques, les

<sup>&</sup>lt;sup>290</sup> *Ibid.*, p. 209, § 156.

historiens demeurent également populaires. Les personnages de Voltaire, dans Candide, préfèrent aussi les anciens : Virgile, Le Tasse, Sénèque, mais ils critiquent Horace et Cicéron. De plus, rappelons-nous que les programmes scolaires imposaient les anciens : Phèdre, Ovide, Virgile, Horace, Tite-Live, Quinte-Curse ou Salluste. Dès lors, on ne peut s'étonner de la culture historique du précepteur. Vraisemblablement, il s'agit d'une valeur culturelle très ancrée, que répudie pourtant le précepteur.

À la lumière de cette analyse des occurrences littéraires dans le bagage culturel du précepteur, du vicaire savoyard et de l'auteur, la position du premier paraît d'autant plus paradoxale : ses références, comme ses citations, indiquent qu'il a lu les recommandations des pédagogues, par rapport auxquelles il se situe négativement. Non seulement il a beaucoup lu, mais ses lectures lui servent à illustrer sa pensée. Qu'il s'agisse de références ou de citations, les textes et les auteurs mentionnés, *a contrario* ou non, appuient ses propos, car on leur associe une autorité externe. Son élève, quant à lui, sera privé de cet instrument, du moins durant sa jeunesse.

## Émile lecteur

En opposition à l'imposant bagage littéraire du précepteur, la bibliothèque d'Émile sera très réduite. Pour expliquer cette limite à la culture livresque d'Émile, nous

nous pencherons sur les réflexions de Rousseau au sujet de la lecture dans l'Émile; nous présenterons ensuite son rejet des fables; enfin, nous tenterons d'expliquer pourquoi Robinson Crusöé et Les aventures de Télémaque sont exclus de cette censure pédagogique.

Dans l'Émile, Rousseau revient à une opposition qui lui est chère : celle entre lire et agir. Déjà, dans Julie ou la Nouvelle Héloïse, Saint-Preux écrivait cette phrase lapidaire au sujet de Mme de Wolmar: «elle ne lit plus, elle agit<sup>291</sup> ». Lorsque, deux ans plus tard, en 1764, paraît le Contrat social, la même opposition tient encore, cette fois au sujet de la politique : « Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrois pas mon tems à dire ce qu'il faut faire; je le ferois, ou je me tairois<sup>292</sup>. » Cette fois, Rousseau oppose la parole à l'action. Entre les paroles qu'on dit et celles qu'on lit, il n'y a qu'un pas, facile à franchir. Dans l'Émile, Rousseau tient le même discours lorsqu'il justifie le peu de lecture que fera son élève : « s'il lit moins bien qu'un autre enfant dans nos livres, il lit mieux dans celui de la nature; son esprit n'est pas dans sa langue mais dans sa tête; [...] et s'il ne dit pas si bien que les autres disent, en revanche il fait mieux qu'ils ne font<sup>293</sup>». La même opposition se retrouve dans les trois textes : ceux qui lisent (et qui disent) n'agissent pas ou n'agissent pas convenablement. Paradoxalement, Rousseau s'exempte de ce principe et se prétend «hors d'état » pour agir, justifiant ses écrits

<sup>&</sup>lt;sup>291</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse.*, p. 542 (lettre de Saint-Preux, cinquième partie, lettre II).

partie, lettre II).

292 Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1964, p. 351.

au sujet de l'éducation : « à l'exemple de tant d'autres je ne mettrai point la main à l'œuvre mais à la plume, et au lieu de faire ce qu'il faut je m'efforcerai de le dire<sup>294</sup> ». Lorsque Milord Édouard écrit à Saint-Preux, on pourrait croire qu'il adresse ses reproches à Rousseau : « Voulez-vous donc n'être qu'un bon discoureur comme les autres, et vous borner à faire de bons livres, au lieu de bonnes actions<sup>295</sup>? » C'est à travers des excuses à peine voilées qu'il accepte, malgré sa philosophie, d'avoir recours aux mots pour faciliter la tâche de ceux qui agiront à sa place.

Rousseau préfère s'éloigner du verbiage inutile, « des mots, encore des mots, et toujours des mots<sup>296</sup>». Par là, il se distingue des pédagogues de son temps qui insistent sur la mémorisation des noms, des dates et des événements. Pour lui, il vaut mieux n'apprendre que ce qui est utile pour atteindre le bonheur. Le reste est inutile. Il avait d'ailleurs déjà souligné la futilité de la lecture chez les enfants et l'inutilité d'apprendre quoi que ce soit par cœur dans Julie ou la Nouvelle Héloïse: « ce n'est point des livres qu'il tirera ces connaissances; car elles ne s'y trouvent point, et la lecture ne convient en aucune manière aux enfants. Je veux aussi l'habituer de bonne heure à nourrir sa tête d'idées et non de mots : c'est pourquoi je ne lui fais jamais rien apprendre par cœur<sup>297</sup>.»

<sup>293</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, p. 421. <sup>294</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>&</sup>lt;sup>295</sup> Jean-Jacques Rousseau, Julie ou la Nouvelle Héloïse, p. 509 (lettre de Milord Édouard, cinquième partie, lettre I).

<sup>&</sup>lt;sup>296</sup> *Ibid.*, p. 346.

<sup>&</sup>lt;sup>297</sup> Jean-Jacques Rousseau, Julie ou la Nouvelle Héloïse, p. 567 (lettre de Saint-Preux, citant les paroles de Julie, cinquième partie, lettre III).

Rousseau ne se contente pas d'opposer les mots aux actions, il les oppose aussi aux idées : « c'est un très grand inconvénient qu'il [l'enfant] ait plus de mots que d'idées<sup>298</sup>». Il craint le verbalisme et s'oppose à Locke qui prône le raisonnement avec les enfants : « Je ne répéterai jamais assés que nous donnons trop de pouvoir aux mots : avec notre éducation babillarde nous ne faisons que des babillards<sup>299</sup>.»

Devant ce rejet des mots, il faut se rappeler que Rousseau attribue l'origine de ses malheurs à son activité littéraire. Il abhorre la lecture qui implique, trop souvent, une ostentation de ce qu'on connaît et de ce qu'on a lu. Il estime que, très jeunes, les enfants sont soumis à cette mode littéraire du « paraître savant ». À ses yeux, c'est cela qui incite les pédagogues et les mères à leur faire apprendre toutes choses par cœur : « Le pretexte de cette étude est l'instruction morale, mais le véritable objet de la mére et de l'enfant n'est que d'occuper de lui toute une compagnie tandis qu'il récite ses fables<sup>300</sup>. » À propos de cette érudition, réelle ou non, donnée en spectacle dans les salons, Rousseau écrit : « Je hais les livres; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas<sup>301</sup>. » En plus de la lecture proprement dite, c'est tout le rôle social qu'elle implique qu'il refuse.

<sup>298</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, p. 298.
 <sup>299</sup> *Ibid.*, p. 447.
 <sup>300</sup> *Ibid.*, p. 542.

<sup>&</sup>lt;sup>301</sup> *Ibid.*, p. 454.

À ses yeux, le meilleur livre est celui de la nature. Il l'affirmait dans Julie. Il le confirme maintes fois dans l'Émile : « tout ce qui l'environne est le livre dans lequel sans y songer il s'enrichit continuellement<sup>302</sup> »; «nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. Substituer des livres à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner, c'est nous apprendre à nous servir de la raison d'autrui<sup>303</sup> »; « Point d'autre livre que le monde, point d'autre instructions que les faits<sup>304</sup> »; « J'ai donc refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature<sup>305</sup> »; « Mais le cabinet d'Émile est plus riche que ceux des rois; ce cabinet est la terre entière 306 »; « Tant de livres nous font négliger le livre du monde, ou si nous y lisons encore, chacun s'en tient à son feuillet<sup>307</sup>. » Le livre de la nature est tour à tour réflexions personnelles, expériences individuelles et milieu environnant. Il est à la fois l'événement et les pensées qu'il peut provoquer.

Ce livre de la nature, Rousseau l'oppose aux fables, elles qui constituaient, comme nous l'avons vu, la lecture pédagogique par excellence au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, des pédagogues comme Rollin et Fleury les louaient tant pour l'apprentissage de la récitation (et donc pour le développement de la mémoire) que pour les comportements exemplaires que les jeunes lecteurs, croient-ils, seraient avides de

<sup>&</sup>lt;sup>302</sup> *Ibid.*, p. 351. <sup>303</sup> *Ibid.*, p. 370.

<sup>&</sup>lt;sup>304</sup> *Ibid.*, p. 430.

<sup>&</sup>lt;sup>305</sup> *Ibid.*, p. 624.

<sup>&</sup>lt;sup>306</sup> *Ibid.*, p. 772.

<sup>&</sup>lt;sup>307</sup> *Ibid.*, p. 826.

reproduire. Ici aussi, dès Julie, Rousseau avait pris soin de dénoncer la faiblesse de ces lectures supposément instructives dans une lettre où Saint-Preux rendait compte de certains principes éducatifs de Julie devenue mère:

J'avais dessein de lui [le fils aîné de M. et Mme de Wolmar] dire de temps en temps quelque fable de La Fontaine pour l'amuser, et j'avais déjà commencé, quand il me demanda si les corbeaux parlaient. À l'instant je vis la difficulté de lui faire sentir bien nettement la différence de l'apologue au mensonge : je me tirai d'affaire comme je pus; et convaincue que les fables sont faites pour les hommes, mais qu'il faut toujours dire la vérité nue aux enfants, je supprimai La Fontaine. Je lui substituai un recueil de petites histoires intéressantes et instructives, la plupart tirées de la Bible<sup>308</sup>. (Nous soulignons.)

Dans l'Émile, Rousseau reprend quasiment mot pour mot cette critique des fables en réaffirmant que « les fables peuvent instruire les hommes, mais [qu'] il faut dire la vérité nüe aux enfants; sitôt qu'on la couvre d'un voile ils ne se donnent plus la peine de le lever<sup>309</sup> ». Rousseau, à l'encontre des idées admises par ses contemporains, rejette massivement les fables pour deux raisons. Il affirme que les enfants ne peuvent les comprendre et que, dans l'éventualité où ils y arriveraient, la morale à retenir serait au-dessus de leur capacité de compréhension. Pour illustrer son propos, il entreprend l'analyse, ligne par ligne, de la fable de La Fontaine intitulée *Le corbeau et le renard*.

<sup>&</sup>lt;sup>308</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, p. 567 (lettre de Saint-Preux, citant les paroles de Julie, cinquième partie, lettre III). <sup>309</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, p. 352.

Il en conclut que les inversions, les expressions proverbiales, les références antiques, la personnification des animaux et l'ironie sont bien au-delà des capacités des enfants. Ensuite, il donne quelques exemples de fables où l'enfant prendrait plus facilement le personnage fripon pour exemple que celui qu'on destine à cette fin. C'est à la suite de ces considérations « fabuleuses » que Rousseau conclut que « la lecture est le fléau de l'enfance<sup>310</sup> » et que son élève ne lira pas avant l'âge de douze ans. Or il est utile de rappeler que si l'usage pédagogique des fables était si répandu, c'est parce qu'elles « sont considérées, à la suite de Fénelon et de Locke, comme particulièrement propres à donner à l'enfant l'amour des livres et le goût de la lecture<sup>311</sup> ». Pour Rousseau, il est inutile de cultiver ce goût, puisque c'est de la nature que l'enfant tirera le plus de connaissances.

Au grand livre de la nature que Rousseau chérit, il en juxtapose paradoxalement un autre, de papier celui-là : *Robinson Crusöé*. C'est après avoir décrié la lecture qu'il en vient à cette concession, avouant qu'un livre approprié peut stimuler la curiosité et l'imagination en montrant les besoins naturels de l'homme et la façon directe et simple de les combler :

Puisqu'il nous faut absolument des livres, il en existe un qui fournit à mon gré le plus heureux traitté d'éducation naturelle. Ce livre sera le prémier que lira mon Émile; seul il composera durant longtems toute sa

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 357.

Robert Granderoute, « La fable et La Fontaine dans la réflexion pédagogique de Fénelon à Rousseau », Dix-huitième siècle, 13 (1989), p. 348.

bibliothèque, et il y tiendra toujours une place distinguée. Il sera le texte auquel tous nos entretiens sur les sciences naturelles ne serviront que de commentaires. Il servira d'épreuve durant nos progrès à l'état de nôtre jugement, et tant que nôtre gout ne sera pas gâté sa lecture nous plaira touiours<sup>312</sup>.

Si Rousseau tolère la connaissance de ce livre (« puisqu'il nous faut absolument des livres »), ce n'est assurément pas pour permettre à Émile d'afficher ses lectures. C'est la curiosité qu'engendrerait ce livre qui plaît à Rousseau. Selon lui, l'enfant, empreint de l'image de Robinson, aura soif de connaissances pratiques et utiles, notamment en « sciences naturelles », ce qui le pousserait à imiter ce héros. Rousseau, qui a beaucoup souffert de n'avoir pu distinguer personnages fictifs et personnes réelles, comme on l'a vu, prône ici l'identification de son élève à un héros imaginaire. Bien que pour Rousseau cette identification ait constamment été à l'origine d'une lecture erronée de la société, il écrit : « Je veux que la tête lui tourne, [...] qu'il pense être Robinson lui-même<sup>313</sup>. » Quand on sait que Rousseau s'est plaint de s'être cru, après des lectures captivantes, Grec ou Romain, on s'étonne qu'il souhaite le même sort à son élève<sup>314</sup>.

Une distinction s'impose, qui permet de concilier ces deux lecteurs, Émile et Rousseau. En effet, l'identification de Rousseau avec les héros anciens nourrissait son imagination, alors que celle d'Émile avec Robinson sur son île déserte ne le

<sup>&</sup>lt;sup>312</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, p. 454. <sup>313</sup> *Ibid.*, p. 455.

<sup>&</sup>lt;sup>314</sup> Au sujet des romans, Rousseau a déjà affirmé: « Voulant être ce qu'on n'est pas, on parvient à se croire autre chose que ce qu'on est, et voilà comment on devient fou » (Entretiens sur les

détourne pas de lui-même, elle l'y renvoie. C'est par cette identification qu'Émile, fondamentalement bon, peut apparaître tel qu'il est réellement.

C'est pour permettre à Émile de développer les qualités intrinsèques à l'homme naturel que Rousseau a tenu à l'élever loin de la société corruptrice. Il n'est toutefois pas dupe de la difficulté de ce projet. Émile, élevé en solitaire dans la nature, doit quand même parvenir à être un homme solidaire vivant en société. Son éducation « naturelle » doit alors lui servir de point de repère pour établir ce qui est vertueux, malgré un environnement désormais corrompu :

Voila comment nous réalisons l'isle déserte qui me servoit d'abord de comparaison. Cet état n'est pas, j'en conviens, celui de l'homme social; vraisemblablement il ne doit pas être celui d'Émile; mais c'est sur ce même état qu'il doit apprécier tous les autres. Le plus sur moyen de s'élever au dessus des préjugés et d'ordonner ses jugements sur les vrais rapports des choses est de se mettre à la place de l'homme isolé, et de juger de tout comme cet homme en doit juger lui-même eu égard à sa propre utilité<sup>315</sup>.

Cette « isle déserte » est celle qui a été décrite au début du livre III<sup>316</sup> pour illustrer la curiosité naturelle de l'homme envers son milieu et tout ce qui peut lui être utile. C'est cette curiosité que favoriserait la lecture de Robinson Crusöé et qui servirait de motivation à tout apprentissage.

romans, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome II, 1961, p. 21).

Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, p. 455. *Ibid.*, p. 429.

En outre, en plus d'être le moteur des apprentissages et une référence morale, Robinson servira de modèle professionnel : Émile cherche un métier qui aurait convenu à Robinson dans son île et qui lui assurerait la liberté en préservant son indépendance<sup>317</sup>. Voilà pourquoi il devient menuisier-artisan.

Si Rousseau vante les qualités de ce « merveilleux livre<sup>318</sup> », il n'en demeure pas moins que Robinson Crusöé est un livre et qu'il n'échappe pas tout à fait à la condamnation générale que fait Rousseau de toute enflure littéraire. Pour lui, il faudrait retrancher tout ce qui est inutile au roman, en le « commençant au naufrage de Robinson près de son Isle, et [en le] finissant à l'arrivée du vaisseau », bref en le « débarrass[ant] de tout fatras<sup>319</sup>».

Bien qu'il s'agisse du seul livre qui soit clairement recommandé pour Émile, il ne fait pourtant aucun doute qu'il en lira d'autres. Ainsi, à l'âge de raison (voir le livre IV, lorsqu'Émile a entre quinze et vingt ans), Rousseau affirme que son élève « prendra plus de gout pour les livres des anciens que pour les nôtres, par cela seul qu'étant les prémiers les anciens sont les plus près de la nature et que leur génie est plus à eux<sup>320</sup> ». Il s'agit d'éviter les intermédiaires et de se nourrir « aux sources de la pure littérature »<sup>321</sup>. Émile a aussi droit à un bref apercu des « égouts dans les

<sup>&</sup>lt;sup>317</sup> *Ibid.*, p. 309 et p. 474. <sup>318</sup> *Ibid.*, p. 454.

<sup>&</sup>lt;sup>319</sup> *Ibid*., p. 455.

<sup>320</sup> Ibid., p. 676.

<sup>&</sup>lt;sup>321</sup> *Ibid*.

réservoirs des modernes compilateurs, journaux, traductions, dictionaires; il jette un coup d'œil sur tout cela, puis le laisse pour n'y jamais revenir<sup>322</sup> ».

Quant aux autres lectures d'Émile, elles nous sont révélées dans la description de sa relation avec Sophie. Au moment où il la rencontre, Émile a changé de statut à l'intérieur de l'œuvre (qui passe elle-même du traité au roman) : il est moins un sujet d'expérimentation qu'un personnage individualisé. De ce fait, le précepteur devient aussi un personnage et il participe plus à l'action et la commente moins. C'est quand même lui qui précise qu'Émile est « plein de son Homère 323 » devant la beauté du jardin. Ce n'est pas le cas de Sophie, qui n'a pas lu l'Odyssée et qui apprend, dans l'explication qui est donnée à sa mère, ce qu'est le jardin d'Alcinoüs. Par contre, Sophie est imbue de son Télémaque, qu'elle a trouvé par hasard<sup>324</sup>, et la situation est bientôt inversée lorsqu'il est question des charmes d'Eucharis<sup>325</sup>. Cette fois, c'est Sophie qui comprend la référence, alors qu'Émile reste dans l'ignorance. Bien que chacun des deux personnages ait une œuvre qui lui soit associée – Robinson Crusöé pour Émile et Télémaque pour Sophie –, la lecture a, pour chacun, un rôle bien différent.

Nous avons vu que Robinson Crusöé doit servir de modèle à Émile, qui veut apprendre à penser sans préjugés. Ce livre sert de miroir au traité d'éducation

<sup>322</sup> *Ibid.* <sup>323</sup> *Ibid.*, p. 783. <sup>324</sup> *Ibid.*, p. 762.

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 775.

naturelle. Pour Sophie, *Télémaque* fournit un modèle social. La société, idéalisée, qui lui est présentée vante les hiérarchies légitimes : les peuples obéissent à leur bon roi, comme les femmes aux hommes. Les modèles proposés sont opposés : Émile doit rompre le joug de la société et de ses préjugés, Sophie doit l'apprivoiser. Barbara De Négroni remarque, à juste titre, que les lectures de Sophie resteront toujours limitées, alors qu'Émile « aura ensuite à sa disposition de grandes bibliothèques<sup>326</sup> ». Pour son savoir, Sophie est obligée de s'en remettre à Émile qui, généreusement, lui enseigne les rudiments du système solaire, par amour pour elle. Par là, seul Émile aura un rôle de citoyen à part entière.

Si Émile a connu, et cherche à imiter, l'homme naturel grâce à son *Robinson*Crusöé, Les aventures de Télémaque n'incitent pas Sophie à se libérer mais à se soumettre. La société parfaite que décrit Télémaque, « celle d'une époque où le nom de patrie faisait battre les cœurs, où des institutions sublimes élevaient les âmes à la vertu<sup>327</sup> », est irréaliste, mais Sophie en rêve parce qu'elle n'a pas été éduquée avec les valeurs de son époque. Sophie cherche un Télémaque, comme mari et non comme modèle. Elle se décourage lorsqu'elle constate qu'elle ne peut trouver de mari qui possède les qualités du héros, qu'elle sait pourtant fictif. Seul Émile peut finalement répondre à ses critères de vertu, grâce à son éducation naturelle. Si Sophie ne cherche pas à imiter Télémaque mais à le trouver, ce n'est pas le cas d'Émile. Il connaît, lui, deux modèles à imiter: Robinson, pour ses

<sup>&</sup>lt;sup>326</sup> Barbara De Négroni, « La bibliothèque d'Émile et de Sophie », *Dix-huitième siècle*, 19 (1987), p. 385

qualités vertueuses et « naturelles », ainsi que Télémaque, dont il apprend à gouverner sagement.

La seule autre lecture évidente qu'a déjà faite Émile (et qu'a déjà faite aussi Sophie) est *Le spectateur*<sup>328</sup>, qu'Émile prêtera à Sophie; elle ne possédait, en plus de *Télémaque*, que Barrême<sup>329</sup>. C'est le précepteur qui suggère aux deux fiancés d'échanger leurs livres pendant les voyages d'Émile, afin de rendre plus tolérable l'absence :

Sophie, lui dis-je [le précepteur] un jour, faites avec Émile un échange de livres. Donnez-lui votre *Télémaque* afin qu'il apprenne à lui ressembler et qu'il vous donne *le Spectateur* dont vous aimez la lecture. Etudiez-y les devoirs des honnêtes femmes, et songez que dans deux ans ces devoirs seront les vôtres. Cet échange plait à tous deux et leur donne de la confiance<sup>330</sup>.

Pour Émile, ce sera l'occasion de lire *Télémaque* et de s'en inspirer. C'est ce que souhaite le précepteur qui veut qu'Émile « lui ressemble ».

Le couple pédagogique de Télémaque et de Mentor n'est évidemment pas sans rappeler celui que forme Émile avec son précepteur. Écrites à un siècle d'intervalle, les deux œuvres diffèrent par leur contexte (de l'Antiquité mythique à la France du dix-huitième siècle), mais leur but éducatif demeure. Dans chacune

<sup>328</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 825. Il s'agit du livre Le spectateur ou le Socrate moderne de Joseph Addison, traduit en français en 1714.

<sup>&</sup>lt;sup>327</sup>*Ibid.*, p. 383.

<sup>&</sup>lt;sup>329</sup>Ibid., p. 769. Barbara De Négroni précise qu'il s'agit d'un livre de comptes faits (*loc. cit.*, p. 383). On peut l'utiliser pour faire différentes sortes de comptes avec des monnaies anciennes et nouvelles, il sert principalement pour les marchands et les voyageurs.

on veut faire la preuve du pouvoir rédempteur de l'éducation dans un monde corrompu. Dans les deux cas, le fils est confié à l'ami du père qui doit veiller à son éducation. Les deux mentors usent abondamment de subterfuges afin d'arriver à leurs fins. Robert Granderoute note ce dirigisme, qui implique un contrôle caché dans le processus d'éducation<sup>331</sup>. Jean Terrasse a aussi remarqué cette façon de procéder : « La méthode de Rousseau se caractérise en outre par le recours aux scènes pré-arrangées dans le but d'amener l'élève à se rallier aux vues du précepteur<sup>332</sup>. » Les amours de Télémaque (avec Eucharis, puis avec Antiope) trouvent aussi un écho dans l'Émile : les deux jeunes hommes bénéficient de l'hospitalité lors d'épreuves (le naufrage ici, l'orage là), hospitalité qui est à l'origine de la relation amoureuse. Malgré la volonté des élèves, les deux seront contraints à une séparation forcée. De plus, les deux auteurs font l'éloge des voyages formateurs et d'un décor pastoral duquel émergent toutes les vertus (la Bétique chez l'un, la campagne de Sophie chez l'autre), à commencer par la place réservée à l'agriculture qui permet d'assurer la prospérité. En outre, ces décors rappellent l'insularité de Robinson Crusöé. Rousseau nous avait déjà familiarisés avec cet isolement dans Julie : le fonctionnement de l'île de Salente de Fénelon est semblable à celui de Clarens<sup>333</sup>, puisque le rôle de M. de Wolmar se rapproche

<sup>330</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 825.

333 Robert Granderoute, Le roman pédagogique de Fénelon à Rousseau, p. 930.

<sup>&</sup>lt;sup>331</sup> Robert Granderoute, *Le roman pédagogique de Fénelon à Rousseau*, Genève-Paris, Éditions Slatkine, tome II, 1985, p. 933.

<sup>&</sup>lt;sup>332</sup> Jean Terrasse, *De Mentor à Orphée. Essais sur les écrits pédagogiques de Rousseau*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, coll. « Brèches », 1992, p. 172.

plus de celui d'un législateur avec son peuple que de celui d'un maître avec ses domestiques.

Mais les parallèles entre Rousseau et Fénelon n'ont rien d'absolu. Jean Terrasse met en garde contre des rapprochements trop faciles :

Le roman de Fénelon a influencé les cinq livres d'Émile qui lui empruntent plusieurs thèmes significatifs comme le retour à la vie simple, la bonté naturelle, le mépris des arts et du luxe, etc. [...] Il s'agit là cependant de lieux communs de la littérature morale et philosophique dont Rousseau n'est pas le seul écrivain à tirer profit<sup>334</sup>.

Le « mépris des arts » qu'évoque Terrasse n'exclut pas toute lecture. Lorsque Télémaque est en captivité, il cherche des livres pour vaincre son ennui tout en s'instruisant. Il dit : « Heureux ceux qui aiment à lire et qui ne sont point, comme moi, privés de lecture<sup>335</sup>. » Plus loin, le vertueux Philoclès, chassé dans son île, a « quelques livres qu'il [lit] à certaines heures, non pour orner son esprit, ni pour contenter sa curiosité, mais pour s'instruire en se délassant de ses travaux et pour apprendre à être bon<sup>336</sup> ». Voilà un Robinson qui lit! Chez Fénelon aussi les livres sont consommés modérément et, bien qu'aucun titre ne soit mentionné, nous apprenons qu'ils *divertissent* et *instruisent*.

<sup>&</sup>lt;sup>334</sup>.Jean Terrasse, *op. cit.*, p. 175.

La place des *Aventures de Télémaque*, dans un traité d'éducation qui répudie la lecture et qui limite à deux œuvres la bibliothèque de l'élève, n'est pas sans intérêt. Il n'est pas étonnant que Rousseau ait, finalement, « admis » cette lecture, puisque, pour lui, lire, qui ne peut être un divertissement, ne peut servir qu'à se former moralement pour vivre. Or les deux livres se rejoignent dans leur visée, ainsi que le note Jenny Mander : « Tout comme Mentor détourne Télémaque des charmes néfastes de Calypso, et le guide dans son périple vers la sagesse, lui inculquant les grands principes moraux, de même, le but [du précepteur] est de prévenir [Émile] contre les dangers des passions, et de le guider vers la raison et la vertu<sup>337</sup>. » Rousseau tient cependant à apporter des nuances dans la ressemblance entre les deux couples, puisqu'Émile n'est pas élevé pour être un prince<sup>338</sup>.

Si, pour Rousseau, les deux héros qu'il choisit et « autorise » (Robinson et Télémaque) sont éminemment vertueux, le jugement que portent les contemporains sur eux n'est pas aussi unanime. Georges Minois rappelle que *Télémaque* « n'[a] jamais obtenu d'autorisation [de publication] mais qu'il serait impensable de vouloir [le] retirer de la circulation, parce qu'[il] répon[d] à une attente générale <sup>339</sup>». De même, il précise que *Robinson Crusöé* a d'abord

<sup>335</sup> Fénelon, Les aventures de Télémaque, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, p. 89. <sup>336</sup> Ibid., p. 312.

339 Georges Minois, op. cit., p. 274.

Jenny Mander, « Le cercle pédagogique : un mode dominant de lecture au début du XVIIIe siècle », dans *L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1995, p. 192.

338 Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 849.

bénéficié d'une permission tacite, qui n'a pas été renouvelée, mais qu'une permission d'imprimer une version corrigée a été donnée par la suite<sup>340</sup>. Sur la question des livres à inclure dans un projet pédagogique, Rousseau fera cavalier seul, une fois de plus, en limitant sa bibliothèque à deux modèles, l'un pour l'état de nature et l'autre pour l'état social.

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 201.

Conclusion

En limitant à deux ouvrages la bibliothèque de son élève imaginaire dans l'Émile, Rousseau a confirmé la relation ambiguë qu'il entretenait à la fois avec ses contemporains et avec la littérature. Alors que les bibliothèques privées du dixhuitième siècle prennent de l'ampleur, leurs propriétaires étant guidés par la curiosité des hommes des Lumières qui impose une ouverture et une réflexion sur la société, Rousseau bannit presque tous les livres de son système d'éducation. Il se distingue nettement du courant pédagogique dominant qui impose un bagage composé d'une connaissance de l'histoire et d'un savoir littéraire. Cette originalité de Rousseau est d'autant plus paradoxale qu'il est lui-même un lecteur passionné, presque malgré lui, et un homme de lettres accompli, bien qu'il dénonce ce statut et les institutions sociales qui le permettent.

On constate qu'il y a là un ensemble de rapports contradictoires qui fait problème. On a vu que le précepteur idéal imaginé par Rousseau perpétue ces relations contradictoires en étant, lui aussi, un lecteur assidu. Le relevé des traces de ses lectures dans l'Émile suggère qu'il a lu peu d'œuvres de fiction, bien que ce soit dans cette catégorie qu'il choisisse les lectures permises à Émile. Cette fois, il se situe bien dans l'époque où les belles-lettres affirment de plus en plus leur popularité, l'emportant sur les livres portant sur la religion, sur les sciences et les arts et, finalement, sur l'histoire<sup>341</sup>. Cette primauté des belles-lettres s'explique parce qu'elle « trahit le triomphe de goûts neufs et de gestes sociaux transformés. L'ouverture aux idées du temps passe ici par la lecture des contes [...] et des

romans [...]<sup>342</sup>. » Pour Émile, les « idées du temps », c'est-à-dire celles de Rousseau sur la vertu, passent par un livre du dix-septième siècle – qui poursuit lui-même la lignée des héros homériques – et par un deuxième racontant la survie d'un naufragé isolé du monde!

Ce que l'analyse des traces de lectures révèle aussi, c'est que le précepteur, comme (toute proportion gardée) le personnage du vicaire qu'il a mis en scène, est un lecteur modèle selon les prescriptions pédagogiques de l'époque. Il a étudié le passé dans une histoire laïque et lu les moralistes. Il a acquis des notions de philosophie, particulièrement auprès des auteurs antiques, et il a pris connaissance des écrits des voyageurs. Il a lu des ouvrages portant sur le droit et d'autres sur la religion. Bref, il s'est constitué un « magasin d'idées<sup>343</sup> ». Pour Émile, cet inventaire n'est pas souhaité par le précepteur, pour qui les humanités classiques sont à proscrire, puisqu'il souhaite « qu'aucune autorité ne gouverne [Émile], hors celle de sa propre raison<sup>344</sup> ». L'élève devra s'en passer.

Si la lecture est à bannir de l'éducation, c'est avant tout parce que, selon Rousseau, les connaissances qu'il souhaite voir son élève acquérir, soit les connaissances utiles, se trouvent nécessairement dans le « livre de la nature ». C'est ce seul « livre » qui sera maintes fois encensé par le précepteur. Alors que les

<sup>&</sup>lt;sup>341</sup> Voir Daniel Roche, op. cit., p. 96.

Jean-Jacques Rousseau, Les confessions, tome II, p. 369.

<sup>&</sup>lt;sup>344</sup> Jean-Jacques Rousseau, Émile, p. 551.

bibliothèques incitent à lire plus qu'à agir, c'est précisément l'action qui est requise pour « feuilleter » ce « livre du monde ». En outre, ce livre naturel n'est pas destiné à faire briller dans les salons. Il est plutôt moyen d'élévation de soi que d'élévation sociale. Il suffit de le lire et non de montrer qu'on l'a lu (ou, pire, de faussement le prétendre).

Les fables que l'on destinait aux enfants ont, selon les pédagogues contemporains de Rousseau, deux importantes utilités : d'une part, elles permettent et encouragent la récitation (récitation que tous jugeaient nécessaire pour cultiver la mémoire et pour ainsi « rendre compte » de ses lectures); d'autre part, elles exposent des modèles de vertu que les enfants seraient tentés d'imiter. Rousseau rejette sans ambages ces prétentions, affirmant que les fables sont incompréhensibles par leur forme alambiquée et s'insurgeant contre la personnification des animaux, mensonge éhonté dont les enfants ne sont pas dupes et qu'il faut tôt ou tard, avec peine et dans l'embarras, leur expliquer.

Les fables sont opposées à ce « merveilleux livre » qui composera la moitié de la bibliothèque d'Émile et qui animera son désir et sa volonté de posséder toute connaissance utile, *Robinson Crusöé*. Ici, si Rousseau permet la lecture qui transporte le lecteur, c'est parce qu'elle le mène à son essence. Au contact de Robinson, Émile « imitera » l'homme naturel, celui qu'il est intérieurement. Dès lors, son regard, débarrassé des préjugés, peut servir de jauge quant à la moralité

de toute action. Rousseau s'éloigne des modèles des anciens qui l'avaient inspiré enfant, parce que c'est à eux qu'il attribue sa fausse lecture de la société. Croyant être entouré d'hommes vertueux, il a souffert de les découvrir corrompus. Émile, lui, ne s'attardera pas à ce qu'ils font, mais à ce qu'ils sont.

Le voile étant levé sur l'essence d'Émile, il faut aussi se pencher sur son rôle de citoyen. Bien qu'élevé solitairement, il ne peut être destiné qu'à une vie en société, puisque l'homme a besoin des autres, comme les autres ont besoin de lui. Émile fera son apprentissage politique au contact du *Télémaque* de Fénelon. Le couple central de l'élève et de son mentor, dans ce roman, rappelle, de plus, celui d'Émile. Plusieurs autres éléments viennent aussi corroborer cette ressemblance : le guide ami du père, le dirigisme dont il fait preuve, la séparation forcée des jeunes amoureux et l'éloge du décor pastoral, pour ne mentionner que ceux-là. Tout au long de son périple, Télémaque, comme Émile, sera dirigé vers les actes vertueux. L'omniscience du précepteur d'Émile n'est pas sans rappeler la divinité de celui qui guide Télémaque.

En rejetant le savoir valorisé autour de lui, Rousseau se détache, une fois de plus, de ses contemporains. De surcroît, les deux œuvres choisies pour polir l'éducation d'Émile sont des œuvres de fiction. Le personnage d'Émile suivra les chemins tracés par Télémaque et par Robinson; Émile suivra celui des deux romans de formation qu'il loue et il circulera, lui aussi, sur la voie de l'illégalité. Son auteur

n'en est pas à un paradoxe près : utiliser le livre contre le livre, mais en ne rejoignant ses lecteurs que par des voies détournées.

Bibliographie

## Corpus primaire

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Correspondance complète*, Ralph Alexander Leigh éd., Oxford, The Voltaire Foundation, tome I, 1965-1995.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Du contrat social*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1964, p. 349-470.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. Émile ou de l'éducation, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome IV, 1969, p. 245-868.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. Entretiens sur les romans, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome II, 1961, p. 7-31.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. Julie ou la Nouvelle Héloïse, Paris, Garnier, 1960.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Les confessions*, Paris, Librairie générale française, 2 tomes, 1963.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Narcisse*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome II, 1961, p. 957-1019.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Premier discours*, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1964, p. 3-103.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. Second discours, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, 1964, p. 111-237.

## Corpus secondaire

BATTEUX, Charles. Chef-d'œuvres d'éloquence poétique, à l'usage des jeunes orateurs ou discours françois tirés des auteurs tragiques les plus célèbres, Paris, Nyon, 1780.

CHARTIER, Roger. Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime, Paris, Éditions du Seuil, 1981.

CHARTIER, Roger. « Du livre au lire », dans *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, Paris, Rivages, 1985, p. 61-88.

CONDILLAC. Cours d'étude pour l'instruction des jeunes gens et qui a servi à l'éducation du Prince de Parme, Paris, Dufart, tome 6, 1796.

CONDORCET et autres gens de lettres. Bibliotheque de l'homme public ou analyse raisonnée des principaux ouvrages françois et étrangers, sur la politique en général, la législation, les finances, la police, l'agriculture, & le commerce en particulier, & sur le droit naturel & public, Paris, Buisson, 2 tomes, 1790.

CONDORCET et autres gens de lettres. Bibliotheque de l'homme public ou analyse raisonnée des principaux ouvrages françois et étrangers, sur la politique en général, la législation, les finances, la police, l'agriculture, & le commerce en particulier, & sur le droit naturel & public, Paris, Buisson, 2 tomes, 1791.

DARNTON, Robert. « Le lecteur rousseauiste et un lecteur "ordinaire" au XVIIIe siècle », dans *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, Paris, Rivages, 1985, p. 125-155.

DARNTON, Robert. Gens de lettres, gens du livre, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992.

DE NÉGRONI, Barbara. « La bibliothèque d'Émile et de Sophie », *Dix-huitième siècle*, 19 (1987), p. 379-390.

DE NÉGRONI, Barbara. Lectures interdites. Le travail des censeurs au XVIIIe siècle (1723-1774), Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 1996.

DEPRUN, Jean. « Quand la nature lance les dés... ou Préhistoire des "singes dactylographes" », dans le Jeu au XVIIIe siècle. Colloque d'Aix-en-Provence (30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai 1971), Aix-en-Provence, ÉDISUD, 1976, p. 49-60.

DIDEROT, Denis. Le neveu de Rameau, Paris, Gallimard, 1966.

DIDEROT, Denis. Jacques le fataliste et son maître, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1973.

DRÉBILLON, Hervé. Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime, Paris, Éditions SEDES, 1997.

FÉNELON. De l'éducation des filles dans Œuvres, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome I, 1983, p. 91 à 174.

FÉNELON. Les aventures de Télémaque, Paris, Garnier-Flammarion, 1968.

FLEURY, Claude. Traité du choix et de la méthode des études, Paris, Pierre Auboin, Pierre Émery et Charles Célousier, 1687.

FOURNY, Diane. « L'Émile et la question du livre », Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 278 (1990), p. 309-319.

GARNOT, Benoît. Le peuple au siècle des Lumières, Paris, Éditions Images, 1990.

GRANDEROUTE, Robert. Le roman pédagogique de Fénelon à Rousseau, Genève-Paris, Éditions Slatkine, tome II, 1985.

GRANDEROUTE, Robert. « La fable et La Fontaine dans la réflexion pédagogique de Fénelon à Rousseau », *Dix-huitième siècle*, 13 (1989), p. 335-348.

LACLOS, Pierre Choderlos de. Les liaisons dangereuses, Paris, Garnier Flammarion, 1964.

LA MARTINIÈRE, Antoine Augustin Bruzen de. Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres en faveur des personnes qui ne savent que le François, La Haie, Isaac Beauregard, 1731.

LAMBERT, Mme de. Œuvres, éd. R. Granderoute, Paris, Champion, 1990.

LECERCLE, Jean-Louis. Rousseau et l'art du roman, Genève, Slatkine reprints, 1979.

LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne Marie. Magasin des adolescentes ou dialogues entre une sage gouvernante avec ses éleves de la premiere distinction, pour servir de suite au Magasin des enfants, Lyon, Jean-Baptiste Reguilliat et Pierre Bruyset Ponthus, 2 tomes, 1765.

LOCKE, John. Quelques pensées sur l'éducation, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1966.

MANDER, Jenny. « Le cercle pédagogique : un mode dominant de lecture au début du XVIIIe siècle », dans L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1995, p. 191-199.

MARMONTEL. Poétique française, Liège, 1777.

MÉLY, Benoît. Jean-Jacques Rousseau, un intellectuel en rupture, Paris, Minerve, coll. « Voies de l'histoire », 1985.

MINOIS, Georges. Censure et culture sous l'Ancien Régime, Paris, Fayard, 1995.

MONTAIGNE, Michel de. Essais, Paris, éd. Villey, 2 tomes, 1922-1923.

MONTANDON, Alain (dir.). Le lecteur et la lecture dans l'œuvre, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1982.

PIAU-GILLOT, Colette. « Lectures des héroïnes dans le roman à la fin du XVIIIe siècle », dans *L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1995, p. 396-406.

PRAT, abbé du. Vénus dans le cloître ou la Religieuse en chemise, Actes Sud, 1994.

PRÉVOST, abbé. Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, dans Œuvres, éd. J. Sgard, Grenoble, Presses universitaires, vol. I, 1978-1986.

PRÉVOST, abbé. *Histoire d'une Grecque moderne*, dans Œuvres, éd. J. Sgard, Grenoble, Presses universitaires, vol. IV, 1978-1986.

RIVARA, Annie. « Bibliothèques du roman. À propos de Mouhy, Gaillard de la Bataille et Du Laurens », dans *L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1995, p. 279-290.

ROCHE, Daniel. Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle, Paris, Fayard, 1988.

ROLLIN, Charles. De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur, Paris, Veuve Estienne, tome I, 1740.

SÉITÉ, Yannick. « La visite au non-écrivain ou quand Rousseau ruse avec le verbe (1770-1778) », dans Rousseau visité, Rousseau visiteur : les dernières années (1777-1778). Actes du Colloque de Genève (21-22 juin 1996), sous la direction de Jacques Berchtold et Michel Porret, Genève, Droz, coll. « Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau », XLII, 1999, p. 209-236.

SOREL. De la connaissance des bons livres, ou Examen de plusieurs autheurs, Paris, A. Pralard, 1671.

STAROBINSKI, Jean. *Jean-Jacques Rousseau: la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1971.

TERRASSE, Jean. De Mentor à Orphée. Essais sur les écrits pédagogiques de Rousseau, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, coll. « Brèches », 1992.

TESTUD, Pierre. « Le romanesque de la lecture dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne », dans L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime, sous la direction de Jan Herman et Paul Pelckmans, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1995, p. 407-417.

VOLTAIRE. Candide ou l'optimisme, dans Romans et contes, Paris, Garnier, 1960.

VOLTAIRE. L'ingénu, dans Romans et contes, Paris, Garnier, 1960.